

Délibération 2022-27

Point de l'ordre du jour : III 3.1.2

Objet : Budget initial 2023

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure de Paris-Saclay.

Vote unique :

Le Conseil d'administration approuve le projet de budget initial 2023 tel que présenté dans le document joint à la présente délibération qui fixent :

- Prévision de recettes encaissables : **103 598 346 €** dont :

- recettes globalisées : **99 688 393 €**

- recettes fléchées : **3 909 953 €**

- Autorisations d'engagement : **116 915 275 €** dont :

- personnel : **76 560 551 €**

- fonctionnement : **34 700 511 €**

- investissement : **5 654 213 €**

- Crédits de paiement : **117 417 810 €** dont :

- personnel : **76 560 551 €**

- fonctionnement : **31 445 128 €**

- investissement : **9 412 131 €**

Ce qui conduit à dégager :

- solde budgétaire déficitaire : **13 819 464 €**

- Déficit du compte de résultat prévisionnel : **3 170 327 €**

- Une insuffisance d'autofinancement : **1 693 739 €**

- Prélèvement sur fonds de roulement : **4 338 408 €**

Le budget principal :

- Prévision de recettes encaissables : **99 688 393 €** dont :

- recettes globalisées : **99 688 393 €**

- recettes fléchées : **0 €**

- Autorisations d'engagement : **113 536 952 €** dont :

- Masse salariale : **76 560 551 €**

- Autres charges de fonctionnement : **32 799 722 €**

- Dépenses d'investissement : **4 176 679 €**

- Crédits de paiement : **110 254 496 €** dont :

- Masse salariale : **76 560 551 €**
- Autres charges de fonctionnement : **29 200 526 €**
- Dépenses d'investissement : **4 493 419 €**

Le budget Saclay :

•Prévision de recettes encaissables : **3 909 953 €** dont :

- recettes globalisées : **0 €**
- recettes fléchées : **3 909 953 €**

• Autorisations d'engagement : **3 378 323 €** dont :

- Masse salariale : **0 €**
- Autres charges de fonctionnement : **1 900 789 €**
- Dépenses d'investissement : **1 477 534 €**

• Crédits de paiement : **7 163 314 €** dont :

- Masse salariale : **0 €**
- Autres charges de fonctionnement : **2 244 602 €**
- Dépenses d'investissement : **4 918 712 €**

Le plafond d'emplois consolidé est fixé à 1 579 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État de 1 452 ETPT, et le plafond sur ressources propres de 127 ETPT.

Nombres de votants : 23

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 2

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 décembre 2022

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay
Nathalie CARRASCO



Pièce jointe : Document Budget initial 2023

<u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 09/12/2022 - D.2022-27 <u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u> <u>Rendue exécutoire</u> compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le :	<u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.
---	--



PROJET DE BUDGET INITIAL

Exercice 2023

présenté par

*Madame Nathalie CARRASCO,
Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 9 décembre 2022 –

Sommaire

Note de présentation du budget 2023.....	1
I/ Budget principal.....	3
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	3
I.1.1/ Recettes	4
I.1.2/ Dépenses.....	6
I.1.3/ Solde budgétaire	20
I.2/ Budget en droits constatés.....	21
I.2.1/ Recettes	21
I.2.2/ Dépenses.....	22
I.2.3/ Grands agrégats	23
II/ Budget annexe de l'opération immobilière	25
II.1/ Budget en encaissements et décaissements.....	25
II.1.1/ Recettes	25
II.1.2/ Dépenses	25
II.2/ Budget en droits constatés	26
III/ Budget agrégé	27
Tableaux budgétaires : Budget agrégé.....	31
Tableaux budgétaires : Budget principal	47
Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière	53
Documents complémentaires	59
I/ Vie étudiante.....	61
II/ Adhésions.....	62

III/ Tarifs de la formation.....	64
III.1/ Formation initiale	64
III.2/ Formation continue.....	65
III.2.1/ Formation continue avec intégration en formation initiale	65
III.2.2/ Formation continue avec groupes spécifiques	66
III.2.3/ Autres.....	66
IV/ Billetterie de la Scène de recherche	67
V/ Autres tarifs	68

Note de présentation du budget 2023

Les grands équilibres du budget initial de l'exercice 2023 ont été établis au regard de deux préoccupations. La première est de traduire, dans les différentes enveloppes, les moyens mobilisés au service des missions et ambitions de l'établissement. La seconde est d'inscrire ce budget dans une trajectoire soutenable au regard des fortes contraintes que sont notamment les coûts bâtimentaires et le renchérissement de la masse salariale. Ce budget a vocation à permettre le développement des missions de l'École. Pour former les futures générations de chercheurs et d'universitaires, l'École sélectionne toujours plus rigoureusement ses élèves et étudiants, en diversifie l'origine, en soutient financièrement la poursuite d'études (38 M€ pour les normaliens élèves et les *PhD tracks*) et poursuit son effort pour que 80% des normaliens s'engagent dans un doctorat (avec 10 M€ par an pour les contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN)) ; elle renouvelle chaque année son corps académique par des recrutements exigeants et diversifiés (avec notamment les professeurs attachés) et soutient fortement ses formations comme l'activité de recherche de ses 14 laboratoires, pour l'essentiel unités mixtes de l'Université Paris-Saclay et des organismes de recherche (CNRS et INRIA).

La nouvelle implantation de l'École, la configuration de son bâtiment – intrication formation et recherche, niveau des plateformes expérimentales, proximités interdisciplinaires – ainsi que son ancrage institutionnel (en tant qu'école fondatrice de l'Université Paris-Saclay et établissement coordinateur de la *graduate school* Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur) sont les traductions de son projet stratégique et de son ambition.

Chaque construction budgétaire est l'occasion de rappeler qu'une ENS, compte-tenu de la nature particulière de sa mission, est essentiellement financée par la subvention pour charges de service public (88% des 100 M€ d'encaissements) et contrainte par le volume de sa masse salariale (77 M€ dont près de la moitié pour les élèves). L'équilibre budgétaire est sensible aux variations des charges de fonctionnement, d'amortissement et de masse salariale. C'est au regard de ces trois volets que doivent s'analyser les risques qui pèsent sur la soutenabilité à venir. La modération des dépenses et la diversification des ressources propres font donc partie des enjeux budgétaires de l'établissement.

La lettre d'orientation budgétaire (LOB), présentée et votée lors de la séance du conseil d'administration du 1^{er} juillet dernier, a donné le cadre qui a alimenté le dialogue de gestion avec les départements d'enseignement et de recherche (DER) et les services (campagne d'emplois et demandes d'équipements scientifiques). Elle décrivait la trajectoire budgétaire qui montre que l'École doit rester très vigilante à la structure de ses dépenses et aux projets qu'elle peut porter, non sans devoir réfléchir à leur périmètre optimal, rechercher des pistes d'économie et augmenter ses ressources

propres comme indiqué dans le projet annuel de performance.

Conformément à la lettre-circulaire de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), en date du 10 novembre et relative à la préparation des budgets pour l'exercice 2023, et selon les indications de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche suite à la hausse de l'énergie, le budget initial 2023 a été construit sans remettre en cause la campagne d'emplois et les projets d'investissement ni dégrader les conditions de recherche et de formation et l'accueil des étudiants. Par ailleurs, l'École continue à déployer son système d'information immobilier (pour lequel un financement a été obtenu en 2021 et 2022 dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG)) afin de maîtriser en autres la consommation d'énergie (cf. plan de sobriété énergétique).

En accord avec les indications données dans la lettre-circulaire, le budget initial 2023 est soumis au conseil d'administration en déficit à hauteur de - 3,2 M€ et le fonds de roulement est mobilisé pour équilibrer des charges de fonctionnement liées à l'inflation :

- surcoûts énergétiques prévisionnels à hauteur de + 1,9 M€,
- effet automatique de l'augmentation du Smic (salaire minimum de croissance) sur le salaire des normaliens pour un montant de + 1,2 M€, mesure qui, si elle n'était pas compensée, mettrait durablement les écoles normales supérieures dans une impasse financière.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des grands agrégats au cours des derniers exercices.

Évolution des grands agrégats entre 2017 et 2023

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	BR2 2022	BI 2023
Résultat de l'exercice	4,8 M€	3,7 M€	2,9 M€	-10,4 M€	4,8 M€	-0,1 M€	-3,2 M€
Capacité / insuffisance d'autofinancement	6,8 M€	6,2 M€	6,3 M€	-9,4 M€	5,9 M€	1,2 M€	-1,7 M€
Apport / prélèvement sur fonds de roulement	5,7 M€	5,4 M€	4,3 M€	-12,9 M€	3,1 M€	-0,8 M€	-4,3 M€
Fonds de roulement	27,3 M€	32,6 M€	37,3 M€	24,4 M€	27,5 M€	26,7 M€	22,4 M€

Le budget principal de l'établissement est tout d'abord présenté dans les pages qui suivent puis le budget annexe de l'opération immobilière et enfin le budget agrégé. Les tableaux budgétaires sont ensuite reportés. Compte tenu du poids des dépenses de masse salariale, son évolution entre 2017 et 2023 fait l'objet d'un développement particulier, de même que l'évolution des effectifs (normaliens et personnels).

I/ Budget principal

Le budget en encaissements et en décaissements, composé des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)¹, est tout d'abord présenté puis le budget en droits constatés² est examiné.

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Les différentes enveloppes du budget en encaissements et en décaissements et leur évolution entre le budget rectificatif n°2 (BR2) de l'exercice 2022 et le budget initial (BI) 2023 sont précisées dans le tableau ci-après. Les recettes encaissées sont ensuite examinées puis les dépenses.

¹ Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

² Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes globalisées			
	AE			CP			RE			
	BR2 2022	BI 2023	$\Delta = \text{BI-BR}$	BR2 2022	BI 2023	$\Delta = \text{BI-BR}$	BR2 2022	BI 2023	$\Delta = \text{BI-BR}$	
Personnel	74,2 M€	76,6 M€	2,4 M€	74,2 M€	76,6 M€	2,4 M€	86,2 M€	87,9 M€	1,7 M€	SCSP
Fonctionnement	23,2 M€	32,8 M€	9,6 M€	23,1 M€	29,2 M€	6,1 M€	4,2 M€	5,3 M€	1,1 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	4,8 M€	4,2 M€	-0,6 M€	3,5 M€	4,5 M€	1,0 M€	6,9 M€	6,4 M€	-0,5 M€	Autres recettes propres
Total	102,2 M€	113,5 M€	11,4 M€	100,8 M€	110,3 M€	9,5 M€	97,3 M€	99,7 M€	2,3 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							3,4 M€	10,6 M€		Solde budgétaire : déficit

I.1.1/ Recettes

Le montant prévisionnel des encaissements, qui s'élève à 99,7 M€, est en augmentation de + 2,3 M€ entre les exercices 2022 et 2023 pour prendre en compte l'augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP, + 1,7 M€) et des encaissements relatifs aux autres ressources (+ 0,6 M€). Les grandes masses des encaissements sont données ci-après.

■ Subvention pour charges de service public : 87,9 M€ (+ 1,7 M€)

Le montant prévisionnel de la SCSP, basé sur la pré-notification du 24 novembre 2022, s'élève à 87,9 M€, soit une augmentation prévisionnelle de + 1,7 M€ entre les deux exercices. Cette pré-notification détaille les financements nouveaux alloués, dont principalement :

- hausse de la valeur du point d'indice (année pleine) : + 2,0 M€,
- loi de programmation de la recherche (LPR) hors dialogue stratégique et de gestion concernant la recherche et l'innovation (revalorisation des contrats doctoraux, chaires de professeur junior et refonte du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs) : + 0,6 M€,
- revalorisation statutaire et indemnitaire des personnels techniques et administratifs : + 0,1 M€.

La variation entre les exercices prend en compte des financements non pérennes obtenus en 2022 et donc non reconduits en 2023 :

- financements dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion : 0,4 M€,
- compensation du surcoût énergétique octroyée en 2022 au titre de l'exercice 2023 : 0,4 M€.

Le courrier accompagnant la pré-notification précise qu'une dotation complémentaire concernant les moyens nouveaux, notamment la revalorisation des contrats doctoraux des cohortes 2020 et 2021, sera attribuée en cours d'exercice et qu'un ajustement (en plus ou en moins) de la première tranche du financement accordée en fin de gestion 2022 pour faire face à la hausse des dépenses énergétiques en 2023 sera notifié en cours d'exercice.

■ Ressources propres : 11,7 M€ (+ 0,6 M€)

Les grands postes des recettes propres sont donnés ci-après :

- droits d'inscription et contribution vie étudiante (CVEC) : 0,8 M€, 7 % des recettes propres,
- taxe d'apprentissage³ : 0,3 M€, 2% des recettes propres,
- conventions pour des activités de recherche et formation : 8,6 M€, 73% des recettes propres,
- formation continue : 0,4 M€, 4 % des recettes propres,
- autres ressources : 1,7 M€, soit 17% des recettes propres.

Ce dernier montant regroupe diverses recettes récurrentes telles que le remboursement par des écoles partenaires de dépenses occasionnées pour les concours de recrutement des élèves (0,2 M€), le remboursement de missions d'enseignement de doctorants et de mises à disposition de personnel (au total 0,3 M€), les encaissements suite à des ruptures d'engagement décennal (0,8 M€), des ressources nouvelles au titre du partenariat et mécénat (0,2 M€) et des locations diverses de locaux (0,1 M€).

³ Les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage étant en train de changer, il n'est pas possible d'évaluer l'effet sur le budget de l'École et le montant inscrit au budget initial 2023 est celui des encaissements constatés en 2022.

I.1.2/ Dépenses

Le montant des crédits inscrit au budget s'élève à **113,5 M€ en AE** (+ 11,4 M€) et **110,3 M€ en CP** (+ 9,5 M€).

a/ Dépenses de masse salariale : 76,6 M€ (+ 2,4 M€)

L'augmentation prévisionnelle des dépenses de masse salariale, à hauteur de **+ 2,4 M€**, entre la prévision d'exécution 2022 inscrite au budget rectificatif de fin d'exercice et le budget initial 2023, est analysée ci-dessous par typologie d'emplois et en distinguant, comme les années précédentes, les flux (entrées et sorties) mais aussi l'effet des mesures réglementaires qui sont intervenues, suite à l'inflation, courant 2022 et leur impact en année pleine sur l'exercice 2023 (augmentation du Smic et du point d'indice (+ 3,5 %)).

▪ Normaliens : 37,2 M€ (+ 0,8 M€)

La prévision de dépense de la masse salariale des élèves fonctionnaires stagiaires intègre les recrutements de ces dernières années ainsi que les mouvements en cours de scolarité (congrés sans traitement, démissions et redoublements pour raisons médicales) et les mesures réglementaires intervenues en 2021 et 2022 suite à l'inflation. Le montant de la dépense inscrit au budget initial s'élève à 37,2 M€ et est en augmentation de + 0,8 M€.

□ Mesures réglementaires : + 941 k€

L'extension en année pleine (EAP) des mesures intervenues en 2022 concernant le pouvoir d'achat suite à l'inflation conduit à une augmentation de la masse salariale entre les deux exercices de + 941 k€ ainsi décomposés :

- augmentation de la valeur du point à partir du 1^{er} juillet 2022 : + 616 k€,
- augmentation du Smic : + 297 k€,
- la participation employeur à la complémentaire santé et au forfait mobilité durable : + 28 k€.

□ Flux des entrées et sorties : + 141 k€

Comme les années précédentes, il a été fait l'hypothèse que :

- tous les postes ouverts aux concours étaient pourvus (reconduction en 2023 du nombre de postes ouverts en 2021 et 2022),
- les flux entrant et sortant en cours de scolarité suite à une année de congé sans traitement à l'initiative de l'élève (projet d'études, césure ou

année Joker) ou à un échec (année pour insuffisance de résultat) s'équilibraient,

- les démissions en cours de scolarité étant à l'initiative de l'élève, elles seront prises en compte au moment du budget rectificatif de fin d'année.

Avec ces hypothèses, comme reporté dans le tableau ci-après, le nombre prévisionnel de normaliens à rémunérer est en augmentation entre 2022 et 2023 de + 4 ETPT⁴ (équivalent temps plein travaillé) et + 33 ETP (équivalent temps plein) au 31/12. Ces données seront actualisées en 2023 en fonction des recrutements, du nombre de congés sans traitement et des éventuelles démissions.

Par ailleurs, on constate une augmentation prévisionnelle du nombre de normaliens entre 2017 et 2023 (+ 35).

**Nombre de normaliens élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés
et nombre de normaliens en congé sans traitement entre 2017 et 2023**

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	BR2 2022	BI 2023	$\Delta = 23-22$	$\Delta = 23-17$
ETP au 31/12	904	918	905	909	920	906	939	33	35
ETPT	882	903	909	904	907	914	917	4	35
CST au 31/12	119	107	110	110	79	97	97	0	

Aux 906 normaliens rémunérés au 1^{er} janvier 2023 s'ajoutent 27 normaliens boursiers (normaliens élèves à titre étranger et normaliens étudiants du programme *PhD track* ou de la « voie égalité »), soit au total 933 normaliens financés par l'École.

❑ Divers ajustements : – 279 k€

Divers ajustements ponctuels sont pris en compte :

- le versement d'une indemnité exceptionnelle en 2022 suite à l'inflation qui conduit à minorer la dépense de – 92 k€,
- un décalage de versement de l'indemnité compensatrice : – 46 k€,
- un ajustement des charges par rapport au montant inscrit lors du budget rectificatif 2022 : – 141 k€.

⁴ ETPT (équivalent temps plein travaillé) : unité de décompte tenant compte de la quotité de temps de travail et de la période d'activité sur l'année

ETP (équivalent temps plein) : photographie au 31/12/n de l'effectif présent proratisé par la quotité de temps de travail

▪ **Personnels « ENS » : 34 M€ (+ 1,3 M€)**

L'évolution prévisionnelle des dépenses de masse salariale des personnels dits « ENS » (titulaires et contractuels, hors normaliens et hors personnels financés sur des contrats de recherche ou intervenant en formation continue) entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2022 et le budget initial 2023, d'un montant de + **1,3 M€**, est détaillée ci-dessous.

❑ **Mesures réglementaires : + 639 k€**

Les principales mesures intervenues en 2022 ayant un impact sur l'exercice 2023 sont les suivantes :

- extension en année pleine (EAP) de l'augmentation de la valeur du point au 1^{er} juillet 2022 et, dans une moindre mesure, de l'augmentation du Smic : + 520 k€ au total,
- revalorisation de la rémunération des personnels Biatss (grille indiciaire et régime indemnitaire de la filière administrative) : + 56k€,
- revalorisation du montant de l'indemnité télétravail qui passe de 2,50 € à 2,88 € et ajustement de l'enveloppe de participation à la complémentaire santé : + 62 k€.

❑ **Glissement vieillesse technicité⁵ (GVT) positif : + 350 k€**

Le GVT positif, qui prend en compte les avancements d'échelon et de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les flux de personnels) conduit à une augmentation prévisionnelle de + **350 k€** (non financée par la SCSP).

⁵ Le GVT se décline en trois composantes :

- Effet glissement : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement.
- Effet vieillesse : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de rémunération, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté, et qui se traduit par un avancement sur grille indiciaire ;
- Effet technicité : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de grade ou de corps et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles, ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

Le GVT dû au glissement est comptabilisé avec les flux des personnels, ce que l'on entend par GVT dans la présentation correspond à l'effet vieillesse et l'effet technicité et est encore appelée GVT positif.

❑ **Flux des entrées et sorties : + 523 k€**

Les mouvements de personnels intervenus en 2022 (départs conduisant à un impact à la baisse et recrutements à un impact à la hausse) ainsi que ceux qui devraient intervenir en 2023 (postes à pourvoir, arbitrage de la campagne d'emplois et départs prévus) conduisent à une augmentation prévisionnelle de la masse salariale de + 523 k€.

❑ **Mesures à l'initiative de l'établissement : + 84 k€**

L'augmentation du volume prévisionnel des heures complémentaires et les nouvelles modalités de rémunération des professeurs attachés entraînent un ajustement à la hausse de la dépense à hauteur de + 77 k€. Le solde correspond à la revalorisation de la participation employeur au repas pris au Crous suite à l'augmentation du tarif de + 1 € (+ 0,5 € au 1^{er} septembre 2022 et au 1^{er} janvier 2023).

❑ **Divers ajustements : – 293 k€**

Divers ajustements dus à des versements exceptionnels en 2022 (indemnité inflation et solde de la prime de restructuration) et des décalages de calendrier (versement des indemnités de jurys de concours) conduisent à réduire la dépense à hauteur de – 293 k€.

▪ **Personnels financés sur des contrats de recherche et prestations de formation continue : 5,3 M€ (+ 0,3 M€)**

Le montant prévisionnel des dépenses de masse salariale relatives à l'activité contractuelle des laboratoires de recherche gérée par l'École et, dans une moindre mesure, de celle liée à la formation est en augmentation de + 223 k€ entre les deux exercices et celle de la formation continue en augmentation de + 31 k€.

▪ **Synthèse**

La répartition prévisionnelle des dépenses de masse salariale inscrites au budget initial par catégorie de personnels est précisée ci-après.

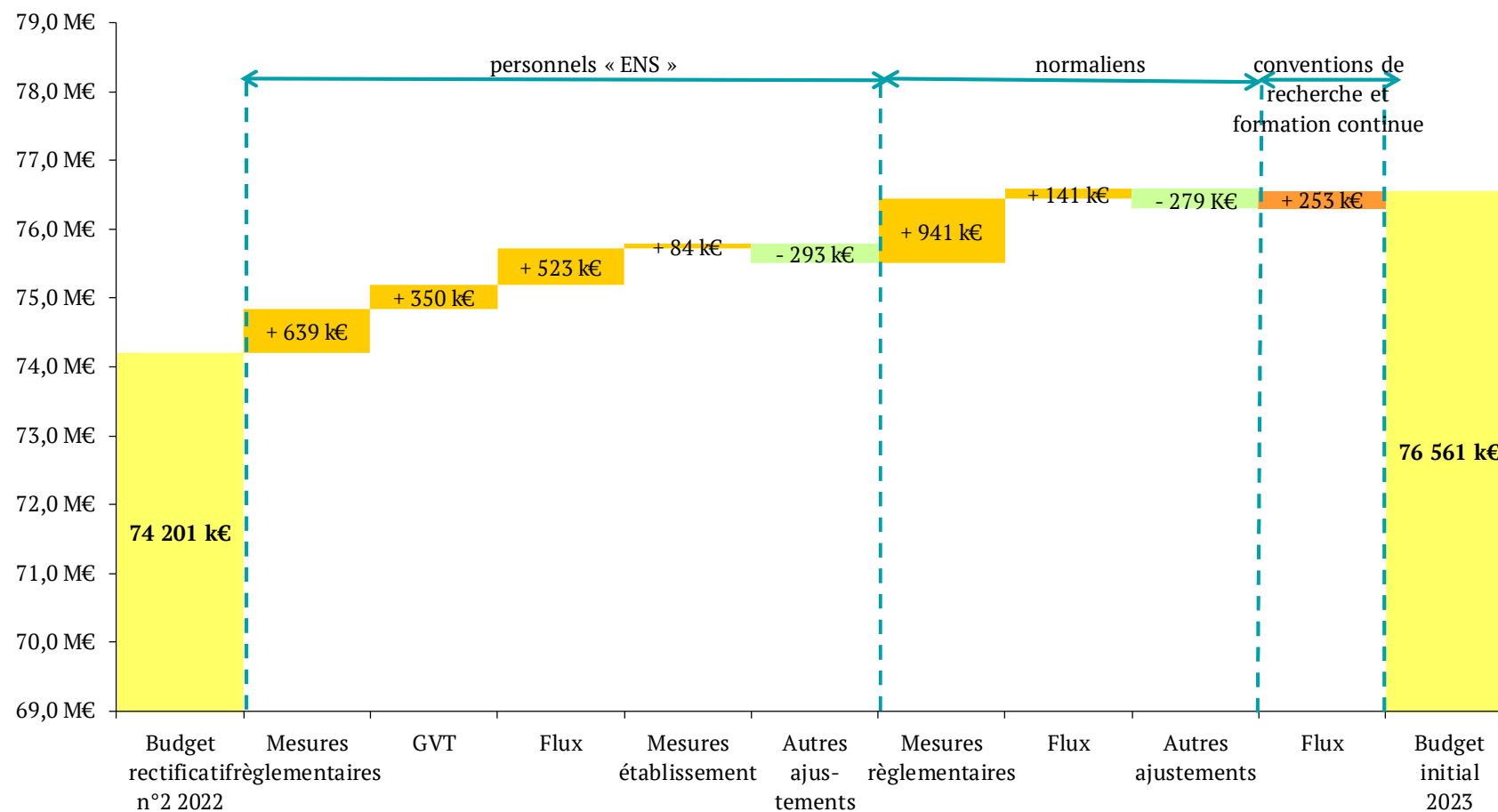
Décomposition des dépenses de masse salariale

Exercice	BR2 2022	BI 2023	%	BI - BR2
Normaliens	36,4 M€	37,2 M€	49%	0,8 M€
Personnels « ENS »*	32,8 M€	34,1 M€	44%	1,3 M€
Conventions	4,7 M€	4,9 M€	6%	0,2 M€
Formation continue	0,4 M€	0,4 M€	0,5%	0,0 M€
Total	74,2 M€	76,6 M€	100%	2,4 M€

* : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Les différentes variations de la dépense prévisionnelle de masse salariale entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2022 et le budget initial 2023 sont résumées sur le graphique en cascade qui suit.

Évolution prévisionnelle de la masse salariale entre le budget rectificatif n°2 2022 et le budget initial 2023



▪ **ETPT (équivalent temps plein travaillé)**

Le plafond des emplois État est inchangé et le plafond établissement est ajusté pour prendre en compte les emplois financés par des contrats de recherche. Par ailleurs, des emplois sous plafond État étant vacants, des personnels inscrits sous plafond ressources propres sont basculés sous le plafond État sans en augmenter le plafond.

Tableau des emplois

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)			
Catégories d'emplois		Nature des emplois		Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
				BR 2022	BI 2023	Δ = BI-BR	BR 2022	BI 2023	Δ = BI-BR	BR 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires		172	172					172	172	
		CDI					4	5	1	4	5	1
	Non permanents	CDD		85	85		84	88	4	169	173	4
Sous-total enseignants-chercheurs				257	257		88	93	5	345	350	5
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS				982	982					982	982	
BIATSS	Permanents	Titulaires		135	124	-11				135	124	-11
		CDI		19	23	4	7	3	-4	26	26	0
	Non permanents	CDD		59	66	7	45	32	-14	104	98	-7
Sous-total Biatss				213	213		53	35	-18	266	248	-18
Totaux				1 452	1 452		141	127	-13	1 593	1 579	-13
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État				1 452					Plafond global des emplois voté par le CA			

▪ **Évolution de la masse salariale des personnels « ENS » et des ETP entre 2017 et 2023**

L'évolution entre 2017 et 2023 des ETP par catégorie de personnels est présentée ci-après ainsi que l'évolution de la masse salariale des personnels « ENS » sur la même période. Une analyse des phénomènes à l'origine de cette évolution est ensuite effectuée.

ETP hors normaliens entre 2017 et 2023

Statut / Filière / Corps	ETP						BI 2023 (a)+(b)-(c)	Flux nov.22 à déc. 23 entrée (b) sortie (c)		Δ = 23-17
	2017	2018	2019	2020	2021	oct. 22 (a)				
Titulaire	309	294	282	267	263	262	263	15	14	-46
Enseignant (E), enseignant-chercheur (EC)	150	153	153	150	149	148	153	10	5	3
Professeur des universités	53	54	52	49	52	49	50	3	2	-3
Maître de conférences	62	63	63	65	60	63	64	3	2	2
Professeur agrégé, Ensam, EPS, AGPR	35	37	39	36	37	36	39	4	1	4
Biatss	159	140	129	117	114	114	110	5	9	-49
DGS, agent comptable	2	1	2	2	2	1	2	1	0	0
Infirmier	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0
Conservateur de bibliothèque	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0
Bibliothèque assistant	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0
Magasinier bibliothèque	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0
Attaché	4	3	4	3	3	3	3	0	0	-1
Secrétaire d'administration	7	4	3	2	2	3	2	0	1	-5
Adjoint administratif	6	6	5	5	4	2	2	0	0	-4
Ingénieur de recherche	6	6	7	7	7	7	7	0	0	2
Ingénieur d'études	23	22	19	18	20	24	25	1	0	1
Assistant ingénieur	11	9	10	11	13	13	15	2	0	4
Technicien	39	37	33	29	30	28	23	1	6	-16
Adjoint technique	56	48	42	35	29	29	27	0	2	-30
Non Titulaire	202	210	223	242	270	271	288	25	8	85
E, EC, chercheur, doctorant, ATER, PAST	128	129	126	140	156	155	157	3	0	30
Ater, lecteur	8	8	8	9	11	10	10	0	0	2
Doctorant	80	83	82	90	91	97	97	non chiffré		17
Chercheur contractuel, post-doctorant	37	34	34	39	49	44	44	non chiffré		7
Enseignant contractuel	0	0	1	1	4	3	5	2	0	5
Professeur associé, professeur invité	3	4	3	1	2	2	2	1	0	-1
Biatss et apprenti	74	81	97	103	114	116	130	22	8	56
Biatss A contractuel	36	44	48	52	58	55	56	5	4	20
Biatss B contractuel	16	20	30	33	34	38	48	13	3	32
Biatss C contractuel	22	17	17	15	17	18	18	1	1	-4
Apprenti		1	3	3	5	5	8	3	0	8
Total	511	504	505	509	533	533	551	40	22	40

L'effectif des personnels académiques titulaires entre 2017 et 2023 est relativement stable (151 en moyenne) et une augmentation est prévue à l'issue de la campagne d'emploi 2023 (153).

La structure des emplois de personnels Biatss évolue fortement sur la même période :

- – 49 titulaires et + 48 contractuels, auxquels il faut ajouter 8 apprentis,
- tous statuts confondus, – 37 Biatss de catégorie C, + 10 Biatss de catégorie B et + 26 Biatss de catégorie A.

Il est noté que des prestations d'exploitation du bâtiment ont été externalisées et que les dépenses de remboursement de mise à disposition de personnels ont augmenté ces dernières années.

L'évolution globale de la masse salariale des personnels « ENS » entre 2017 et 2023 hors prime de restructuration (effet essentiellement en 2020 et 2021) est reportée dans le tableau ci-dessous.

Masse salariale des personnels « ENS » entre 2017 et 2023 hors prime de restructuration (effet en 2020 et 2021)

Exercice (n)	2017 (M)	2018	2019	2020	2021	BR2 2022	BI 2023	$\Delta = 23-17$	Δ/M
Personnels « ENS »	31,2 M€	30,6 M€	31,8 M€	30,8 M€	31,7 M€	32,8 M€	34,1 M€	3,5 M€	11,1%
Augmentation entre n-1 et n		-0,6 M€	1,2 M€	-1,0 M€	0,9 M€	1,1 M€	1,3 M€		

Les principaux facteurs d'évolution de la dépense indiqués dans le tableau ci-après sont analysés selon leur nature : mesures réglementaires (obligatoires et incluant l'effet d'harmonisation à d'autres personnels) et mesures à l'initiative de l'établissement.

Principaux postes d'évolution de la masse salariale « ENS » entre 2017 et 2023 hors prime de restructuration

Exercice	2018	2019	2020	2021	BR2 2022	BI 2023	Total
GVT positif	0,3 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,4 M€	0,3 M€	1,9 M€
Mesures réglementaires	0,2 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,8 M€	0,6 M€	2,0 M€
Entrées-sorties	-0,8 M€	0,1 M€	-0,1 M€	0,1 M€	-0,4 M€	0,5 M€	-0,7 M€
Mesures de l'établissement		0,2 M€			0,1 M€	0,1 M€	0,4 M€
Ajustements	-0,4 M€	0,5 M€	-1,2 M€	0,3 M€	0,2 M€	-0,3 M€	-0,8 M€
Total	-0,6 M€	1,2 M€	-1,0 M€	0,9 M€	1,1 M€	1,3 M€	2,9 M€

Le **glissement vieillesse technicité** (GVT) positif du fait des avancements et promotions des titulaires est important. Sur 6 ans, il contribue à l'augmentation de la masse salariale à hauteur de + 1,9 M€ sur les 2,9 M€. Le GVT a été financé à hauteur de 0,1 M€ sur la période (en 2018).

Les **flux des entrées et des sorties** correspondent à l'impact du renouvellement des personnels sur la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus souvent soumis à la politique de l'établissement. L'effet cumulé des entrées et des sorties entre 2017 et 2023 est négatif et il s'élève à – 0,7 M€. Cette diminution correspond à la politique prudentielle de l'École, mais aussi aux effets de la pyramide des âges (67 départs en retraite de 2017 à 2022), aux renouvellements de l'organisation et à l'évolution de la structure d'emplois des personnels Biatss. Le cumul du GVT positif et des entrées et sorties s'élève à + 1,2 M€.

Les **mesures règlementaires** intervenues sur la période considérée contribuent à l'augmentation pour un montant de + 2,0 M€. En 2022 et 2023 elles correspondent majoritairement à l'augmentation du point d'indice, mesure non financée en 2022 et qui l'est en 2023 pour les personnels sur le plafond État (cf. point suivant).

Les **mesures à l'initiative de l'établissement** correspondent essentiellement à la mise en place en 2019 de la politique indemnitaire des personnels Biatss dans le cadre de la RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) mais également à l'évolution du volume prévisionnel des heures complémentaires, aux nouvelles modalités de rémunération des professeurs attachés ou encore à la revalorisation de la participation de l'employeur aux repas pris au Crous.

La rubrique « **Ajustements** » correspond essentiellement à des décaissements qui ont été décalés (par exemple, des indemnités de jury de concours de 2018 ont été payées en 2019 et le rattrapage a conduit à payer 2 sessions en 2019) et à des moindres dépenses dues à la crise sanitaire (en 2020, pas d'épreuves orales des concours de recrutement en 1^{re} année, moins d'heures complémentaires et de vacations) et qui ont été réintroduites sur les exercices suivants.

L'ensemble de ces éléments conduit à maintenir une politique RH aussi dynamique que la prudence le permet. Ils peuvent aussi engager l'École dans une réflexion sur le coût de la masse salariale des normaliens et le poids de l'offre de formation.

▪ **Augmentation du Smic et du point d'indice pour les personnels « ENS » et les normaliens**

Suite à l'inflation, des mesures règlementaires ont conduit à augmenter le Smic et la valeur du point d'indice.

Au 1^{er} juillet 2022, la valeur du **point d'indice** a été augmentée de + 3,5%. Cette augmentation concerne l'ensemble des agents publics, qu'ils

soient titulaires ou contractuels, avec rémunération par référence à un indice ou au forfait. Cette augmentation a un impact sur la rémunération principale mais également sur une partie des rémunérations accessoires indexées sur la valeur du point (par exemple, indemnité de résidence, supplément familial de traitement et taux de l'heure complémentaire). Cette mesure est financée à partir de 2023 pour les personnels sous plafond État.

Au 1^{er} janvier 2022 ainsi qu'au 1^{er} mai 2022, l'augmentation du **Smic** s'est traduite par un relèvement de l'indice minimum de la fonction publique (évolution de l'indice majoré de 340 à 343 pour l'échelon 1, de 342 à 343 pour l'échelon 2 puis à 352 pour les 2 échelons) avec un impact sur la rémunération de tous les élèves normaliens ainsi que sur la rémunération d'une partie des personnels de catégorie B et C, titulaires et contractuels. En 2021, une augmentation du Smic avait conduit à augmenter l'indice d'une partie des personnels dont les normaliens de 1^{re} année. L'augmentation du Smic est une mesure qui concerne avant tout les normaliens et, à date, n'est pas financée.

Le montant des augmentations est reporté dans le tableau qui suit.

Impact de l'augmentation du Smic et du point d'indice

		2021	BR2 2022	2023	Total
Normaliens	Smic	+ 0,1 M€	+ 1,0 M€	+ 1,2 M€	+ 2,3 M€
	point d'indice		+ 0,6 M€	+ 1,2 M€	+ 1,8 M€
	sous-total	+ 0,1 M€	+ 1,6 M€	+ 2,5 M€	+ 4,1 M€
Personnels « ENS »	Smic	+ 0,0 M€	+ 0,1 M€	+ 0,1 M€	+ 0,2 M€
	point d'indice		+ 0,5 M€	+ 1,0 M€	+ 1,5 M€
	sous-total	+ 0,0 M€	+ 0,6 M€	+ 1,1 M€	+ 1,7 M€
Dépense totale	Smic	+ 0,1 M€	+ 1,0 M€	+ 1,3 M€	+ 2,4 M€
	point d'indice		+ 1,1 M€	+ 2,2 M€	+ 3,3 M€
	total	+ 0,1 M€	+ 2,1 M€	+ 3,5 M€	+ 5,8 M€
Financement				2,0 M€	2,0 M€
Reste à charge de l'ENS		0,1 M€	2,1 M€	1,5 M€	3,7 M€

Le non-financement de l'augmentation du Smic pour les normaliens pèse à hauteur de 1,2 M€ sur le budget 2023.

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE = 32,8 M€ et CP = 29,2 M€

Une part importante des dépenses de fonctionnement hors masse salariale correspond aux contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN).

▪ Contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN) : AE = 11,5 M€ et CP = 12,3 M€

Dans le cadre de sa politique de diffusion des normaliens vers d'autres établissements, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un contrat doctoral spécifique pour normalien. Au vu de l'historique des dépenses constatées depuis 2017, le budget initial prévoit l'enveloppe nécessaire pour couvrir le conventionnement d'une cohorte (3 années de financement) et le paiement de l'échéance annuelle de 3 cohortes augmenté de quelques dossiers dont le retard serait rattrapé (11,5 M€ en AE et 12,3 M€ en CP).

▪ Formation et aides aux étudiants : 2,0 M€ en AE et 1,8 € en CP

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de formation et aides aux étudiants est précisée ci-après. Des dépenses mutualisées, telles que photocopies, reprographie et divers logiciels, s'ajoutent aux charges directes.

- ☐ **Dotation des départements : 0,3 M€ (AE=CP).** Comme indiqué dans la lettre d'orientation budgétaire, l'enveloppe de la dotation des départements d'enseignement pour la formation, qui correspond aux crédits récurrents alloués par l'École et vise à couvrir les dépenses de fonctionnement, est reconduite et elle s'élève à 0,3 M€.
- ☐ **Bourses (normaliens à titre étranger, *PhD track*, plan égalité et étudiants en mobilité entrante) et aides à la mobilité sortante des normaliens :** 0,9 M€ en AE et 0,7 M€ en CP (une partie étant financée dans le cadre du programme Erasmus et le mécénat).
- ☐ **Activités transverses du diplôme, carrières normaliennes et insertion professionnelle :** 0,2 M€ (AE = CP).
- ☐ **Conventions,** notamment suite à des succès à des appels à projet de l'Université Paris-Saclay : 0,2 M€ (AE= CP).
- ☐ **Concours** (gestion des concours par le service informatique de l'Institut national polytechnique de Toulouse et remboursement à des Écoles partenaires) : 0,3 M€ (AE=CP).
- ☐ **Formation continue :** 0,1 M€ (AE=CP).

▪ **Recherche : 3,2 M€ (AE=CP)**

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de recherche est donnée ci-dessous.

□ **Dotation et dispositifs incitatifs** : 0,7 M€ (AE=CP). L'enveloppe de la dotation des unités de recherche (fonctionnement, petits équipements et enveloppe « intervention ») s'élève à 0,6 M€. Des dispositifs incitatifs, tels que Booster (BONUS pour Opérations Stratégiques INTERNATIONALES), In-pulse (INITIATIVES pour Projets Ultra-SELECTIFS), le fonds d'amorçage recherche et les professeurs invités courts séjours (les longs séjours sont comptabilisés avec la masse salariale), complètent la dotation de l'École pour un montant de 0,1 M€.

□ **Conventions de recherche** : 2,6 M€ (AE=CP)

▪ **Dépenses d'exploitation et de maintenance : 12,0 M€ en AE et 7,8 M€ en CP**

Le poste des dépenses d'exploitation et de maintenance fait l'objet d'un suivi régulier. À l'occasion du renouvellement des marchés publics, l'École doit choisir les prestataires les mieux-disants et permettant de trouver des pistes d'économie tout en préservant la qualité de la maintenance du bâtiment et en prenant en compte l'impact environnemental. Elle élabore également un plan de sobriété énergétique pour maîtriser les coûts des fluides. À ce titre, sont inscrits, dans le budget initial, 3,6 M€ (AE = CP, dont 3,1 M€ au titre du chauffage, du refroidissement et de l'électricité). L'impact prévisionnel de l'inflation sur les dépenses énergétiques depuis 2021 s'élève à + 1,9 M€.

Dépenses d'énergie entre 2020 et 2023

Exercice	2020	2021 (M)	BR2 2022	BI 2023	Δ = 23-21	Δ/M
Chauffage	0,4 M€	0,5 M€	0,7 M€	1,1 M€	0,6 M€	115%
Refroidissement	0,2 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,2 M€	141%
Electricité	0,5 M€	0,6 M€	0,9 M€	1,8 M€	1,2 M€	202%
Total	1,1 M€	1,2 M€	1,8 M€	3,1 M€	1,9 M€	159%

Hors fluides, le montant des AE est supérieur au montant des CP de + 4,2 M€ en raison du renouvellement de marchés pluriannuels (maintenance des installations de courants faibles, vérifications réglementaires, nettoyage, gardiennage...).

Le montant prévisionnel de la maintenance non technique (nettoyage, gestion des déchets) s'élève à 3,0 M€ en AE et 1,2 M€ en CP et l'entretien technique du bâtiment pèse sur le budget à hauteur de 3,5 M€ en AE et 1,8 M€ en CP.

Les principales autres dépenses (dont le gardiennage, l'entretien du jardin, la conciergerie, les machines à café, l'affranchissement, la gestion du parc de véhicules) s'élèvent à 1,9 M€ en AE et 1,3 M€ en CP.

▪ **Dépenses informatiques : 1,1 M€ (AE = CP)**

Les dépenses informatiques mutualisées (e-Campus, visioconférences, logiciels de calcul scientifique, impression, téléphonie, création de vidéos...) pèsent pour 0,4 M€ sur le budget de l'établissement. À ces dépenses doivent être ajoutés des logiciels de gestion ou bâtiminaire (par exemple, Cocktail (Système d'information pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche), des maintenances (par exemple, audiovisuel) et la contribution au réseau informatique Paris-Saclay pour un montant total de 0,6 M€.

▪ **Équipements mutualisés : 0,7 M€ (AE = CP)**

La contribution de l'École aux équipements mutualisés (Plaine des sports, Centre de langues, Lumen, Mésocentre de calcul Ruche) est évaluée à 0,7 M€. Elle augmente de + 0,5 M€ par rapport au budget rectificatif n°2 2022 en raison de l'impact en année pleine des reversements liés à la Plaine des sports, de l'ouverture en 2023 du Lumen et de l'impact de l'augmentation de l'énergie pour ces équipements.

▪ **Autres dépenses : 2,3 M€ (AE = CP)**

Ce poste regroupe les dépenses récurrentes de l'établissement non listées ci-dessus :

- remboursement de mises à disposition de personnel et de missions d'enseignement (0,5 M€ AE=CP),
- documentation électronique et papier et abonnements à des revues (0,3 M€ AE=CP),
- dispositifs d'accompagnement des personnels, dont les navettes, le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), la prise en charge du coût de la formation des apprentis, le renforcement de la formation (0,8 M€ AE=CP),
- adhésions et cotisations à des organismes d'intérêts général (0,2 M€ AE=CP),
- autres dont communication et risques juridiques (0,5 M€ AE=CP).

c/ Investissement : AE = 4,2 M€ et CP = 4,5 M€

▪ Recherche et formation : AE = 3,7 M€ et CP = 3,9 M€

Des équipements financés par des conventions de recherche sont prévus pour un montant total de 2,7 M€ (AE = CP), notamment pour l'Equipex e-Diamant. Il est également inscrit des équipements pour la formation, financés par des conventions, pour un montant de 0,1 M€ en AE et 0,2 M€ en CP.

À ces montants il faut ajouter 0,6 M€ en AE et 0,7 M€ en CP dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (PPI) (dernières opérations du programme *Foster* et dialogue de gestion) permettant de cofinancer, par exemple, un microscope électronique à balayage.

Enfin, sont pris en compte, au titre de l'enveloppe récurrente formation et recherche, 0,3 M€ (AE=CP) pour des investissements scientifiques.

▪ Bâtimentaire et informatique : AE = 0,4 M€ et CP = 0,6 M€

L'enveloppe bâtimentaire et informatique est destinée à financer les petits travaux d'aménagement du bâtiment (AE = 0,3 M€ et CP = 0,5 M€), au renouvellement du parc informatique et du matériel audiovisuel (0,1 M€ AE = CP).

I.1.3/ Solde budgétaire

Le décalage entre les encaissements et les décaissements conduit à un solde budgétaire⁶ prévisionnel déficitaire à hauteur de – 10,6 M€.

⁶ Le solde budgétaire correspond à l'écart entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiement (CP) (dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement. Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire selon les exercices.

I.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de facture, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

I.2.1/ Recettes

Les recettes en droits constatés sont prévues à hauteur de **103,9 M€** avec la décomposition donnée ci-après.

■ Produits : 102,0 M€

Les principaux composants des recettes de fonctionnement sont les suivants :

- subvention pour charges de service public (SCSP) : 87,9 M€,
- recettes liées à la recherche et à la formation : 9,8 M€,
- droits d'inscription et CVEC : 0,8 M€,
- formation continue : 0,4 M€,
- taxe d'apprentissage : 0,3 M€
- engagement décennal : 0,7 M€,
- reprise de provision et neutralisation de l'amortissement : 1,0 M€,
- divers : 1,1 M€ (concours, partenariat, conventions de mise à disposition, locations).

■ Ressources : 1,8 M€

Le montant des recettes prévisionnelles d'investissement correspond essentiellement à l'Equipex e-Diamant auquel s'ajoute quelques subventions pour la formation et la recherche.

I.2.2/ Dépenses

Le montant des dépenses en droits constatés s'élève à **109,7 M€**.

■ Masse salariale : 76,6 M€

Le montant des dépenses de masse salariale en droits constatés diffère de celui montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux.

■ Fonctionnement hors masse salariale : 28,6 M€ dont

- reversement aux établissements bénéficiant de contrats doctoraux fléchés (CDSN) : 9,6 M€,
- formation et recherche : 5,1 M€,
- exploitation et de maintenance : 7,8 M€
- dépenses informatiques : 1,1 M€
- équipements mutualisés : 0,7 M€
- autres dépenses : 1,9 M€
- dotation aux amortissements hors bâtiment : 2,4 M€.

Les amortissements non neutralisés, correspondant avant tout à des équipements scientifiques acquis dans le cadre du programme Foster ou du PPI, sur la dotation ou des conventions avec des industriels pèsent pour 1,5 M€ sur les charges.

■ Investissement : 4,5 M€ dont

- 3,9 M€ pour des équipements scientifiques dont 0,7 M€ au titre des équipements inscrits dans le programme pluriannuel d'investissement,
- 0,6 M€ pour des équipements informatiques et aménagements bâtimentaires.

I.2.3/ Grands agrégats⁷

Le budget prévisionnel est déficitaire à hauteur de – 3,2 M€ ce qui conduit l'établissement à financer sur son fonds de roulement⁸ l'effet de l'augmentation du SMIC pour les normaliens (+ 1,2 M€) en 2023 ainsi que la hausse des dépenses de fluides (+ 1,9 M€), ce qui ne peut être une situation durable. Ce déficit conduit l'établissement à une insuffisance d'autofinancement de – 1,7 M€ et à financer les équipements hors financement sur subvention par prélèvement sur le fonds de roulement.

Le prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement s'élève à 4,3 M€.

Les grandes masses du budget en droits constatés sont données dans les tableaux ci-après.

⁷ Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, les éléments non encaissables sont intégrés en droits constatés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Un compte de résultat négatif nécessite un prélèvement sur fonds de roulement et n'est possible que pour financer des dépenses exceptionnelles et ponctuelles de fonctionnement qui génèreraient un déficit conjoncturel. Il nécessite l'autorisation du recteur d'académie

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice, mesuré par la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que des investissements ou des remboursements de dettes. Une insuffisance de financement (IAF) qui ne serait pas compensée par des financements externes de l'actif, nécessite un prélèvement sur le fonds de roulement.

⁸ Le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables qui permet de financer une partie des besoins de l'établissement. Il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est respecté et l'établissement dispose, grâce au fonds de roulement, d'un excédent de ressources qui lui permettra de financer des besoins ponctuels de fonctionnement ou des investissements.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR2 2022	BI 2023	BI-BR		BR2 2022	BI 2023	BI-BR
Personnel	74,2 M€	76,6 M€	2,4 M€	Subventions de l'État	86,3 M€	88,0 M€	1,8 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	25,5 M€	28,6 M€	3,1 M€	Autres subventions	4,5 M€	8,8 M€	4,3 M€
				Autres produits	8,9 M€	5,2 M€	-3,7 M€
Total des charges	99,7 M€	105,2 M€	5,5 M€	Total des produits	99,6 M€	102,0 M€	2,4 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	0,1 M€	3,2 M€	
Total	99,7 M€	105,2 M€		Total	99,7 M€	105,2 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR2 2022	BI 2023	BI-BR
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		-3,2 M€	-3,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,0 M€	2,4 M€	0,4 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,8 M€	1,0 M€	0,2 M€
= CAF ou IAF	1,2 M€	-1,7 M€	-2,9 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR2 2022	BI 2023	BI-BR		BR2 2022	BI 2023	BI-BR
Insuffisance d'autofinancement		1,7 M€		Capacité d'autofinancement	1,2 M€		
Investissements	2,7 M€	4,5 M€	1,8 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	0,7 M€	1,8 M€	1,1 M€
Total des emplois	2,7 M€	6,2 M€		Total des ressources	1,9 M€	1,8 M€	
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	0,8 M€	4,3 M€	

II/ Budget annexe de l'opération immobilière

Le budget 2023 de l'opération immobilière correspond au paiement des dernières situations de travaux des entreprises ainsi qu'aux dépenses nécessaires pour exécuter les travaux de finition et de reprise de malfaçons. À date, les opérations de la livraison à soi-même (LASM) du bâtiment conduisant au paiement de la TVA sont prévues en 2024.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

II.1.1/ Recettes

Le solde du financement de l'opération immobilière est inscrit pour un montant 3,9 M€.

II.1.2/ Dépenses

Le solde des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) hors LASM est inscrit au budget initial 2023 et il s'élève à 3,4 M€ en AE et 7,2 M€ en CP.

AE, CP et solde budgétaire									
Dépenses							Recettes fléchées		
	AE			CP			RE		
	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Personnel									Financements de l'État fléchés
Fonctionnement	2,0 M€	1,9 M€	-0,1 M€	2,0 M€	2,2 M€	0,2 M€		3,9 M€	3,9 M€
Investissement	3,3 M€	1,5 M€	-1,8 M€	6,0 M€	4,9 M€	-1,1 M€			Recettes propres fléchées
Total	5,3 M€	3,4 M€	-1,9 M€	8,0 M€	7,2 M€	-0,8 M€		3,9 M€	3,9 M€
Solde budgétaire : excédent							8,0 M€	3,3 M€	-4,7 M€
							Solde budgétaire : déficit		

II.2/ Budget en droits constatés

Le montant prévisionnel des recettes encaissables et des dépenses décaissables en droits constatés s'élève à 16,2 M€ dont 8,8 M€ au titre des opérations relatives aux amortissements.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR		BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Personnel				Subventions de l'État			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	10,7 M€	11,3 M€	0,5 M€	Autres subventions	2,2 M€	2,5 M€	0,2 M€
				Autres produits	8,5 M€	8,8 M€	0,3 M€
Total des charges	10,7 M€	11,3 M€	0,5 M€	Total des produits	10,7 M€	11,3 M€	0,5 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte			
Total	10,7 M€	11,3 M€		Total	10,7 M€	11,3 M€	

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR		BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			
Investissements	6,0 M€	4,9 M€	-1,1 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	6,0 M€	4,9 M€	-1,1 M€
Total des emplois	6,0 M€	4,9 M€	-1,1 M€	Total des ressources	6,0 M€	4,9 M€	-1,1 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement			

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé consolide les données du budget principal de l'établissement et du budget de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du budget initial 2023 sont les suivants.

■ Enveloppes limitatives

- ❑ autorisations d'engagement : 116,9 M€ dont
 - masse salariale : 76,6 M€
 - autres charges de fonctionnement : 34,7 M€
 - dépenses d'investissement : 5,7 M€
- ❑ crédits de paiement : 117,4 M€ dont
 - masse salariale : 76,6 M€
 - autres charges de fonctionnement : 31,4 M€
 - dépenses d'investissement : 9,4 M€

AE, CP et solde budgétaire									
Dépenses							Recettes		
	AE			CP			RE		
	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Personnel	74,2 M€	76,6 M€	2,4 M€	74,2 M€	76,6 M€	2,4 M€	97,3 M€	99,7 M€	2,3 M€
Fonctionnement	25,2 M€	34,7 M€	9,5 M€	25,1 M€	31,4 M€	6,3 M€	86,2 M€	87,9 M€	1,7 M€
Investissement	8,1 M€	5,7 M€	-2,4 M€	9,5 M€	9,4 M€	-0,1 M€	4,2 M€	5,3 M€	1,1 M€
Total	107,5 M€	116,9 M€	9,5 M€	108,8 M€	117,4 M€	8,6 M€	6,9 M€	6,4 M€	-0,5 M€
Solde budgétaire : excédent							3,9 M€	3,9 M€	
							97,3 M€	103,6 M€	6,2 M€
							11,4 M€	13,8 M€	2,4 M€

■ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : – 13,8 M€
- diminution prévisionnelle de trésorerie : – 17,9 M€
- déficit du compte de résultat prévisionnel : – 3,2 M€
- insuffisance d'autofinancement prévisionnelle : – 1,7 k€
- variation du fonds de roulement (prélèvement) : – 4,3 M€

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR		BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Personnel	74,2 M€	76,6 M€	2,4 M€	Subventions de l'État	86,3 M€	88,0 M€	1,8 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	36,2 M€	39,9 M€	3,7 M€	Autres subventions	6,7 M€	11,2 M€	4,6 M€
				Autres produits	17,4 M€	14,0 M€	-3,4 M€
Total des charges	110,4 M€	116,5 M€	6,1 M€	Total des produits	110,3 M€	113,3 M€	3,0 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	0,1 M€	3,2 M€	
Total	110,4 M€	116,5 M€		Total	110,4 M€	116,5 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		-3,2 M€	-3,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10,5 M€	11,2 M€	0,7 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9,3 M€	9,8 M€	0,5 M€
= CAF ou IAF	1,2 M€	-1,7 M€	-2,9 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR		BR2 2022	BI 2023	Δ = BI-BR
Insuffisance d'autofinancement		1,7 M€		Capacité d'autofinancement	1,2 M€		
Investissements	8,7 M€	9,4 M€	0,7 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	6,7 M€	6,8 M€	0,1 M€
Total des emplois	8,7 M€	11,1 M€	0,7 M€	Total des ressources	7,9 M€	6,8 M€	0,1 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	0,8 M€	4,3 M€	

Le plafond des emplois s'élève à 1 579 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État qui est de 1 452 ETPT.

Les différents tableaux du budget agrégé puis du budget principal de l'établissement et enfin du budget annexe de l'opération immobilière sont donnés dans les pages qui suivent.

Des documents complémentaires venant en appui au budget sont donnés à la fin.

Tableaux budgétaires : Budget agrégé

Projet de budget initial

Tableau des emplois 2023- Variable entre le budget initial et le budget rectificatif - CA décembre 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
Nature des emplois			BR 2022	BI 2023	$\Delta = BI - BR$	BR 2022	BI 2023	$\Delta = BI - BR$	BR 2022	BI 2023	$\Delta = BI - BR$
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et	Permanents	Titulaires	172	172					172	172	
		CDI				4	5	1	4	5	1
	Non permanents	CDD	85	85		84	88	4	169	173	4
Sous-total enseignants-chercheurs			257	257		88	93	5	345	350	5
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			982	982					982	982	
BIATSS	Permanents	Titulaires	135	124	-11				135	124	-11
		CDI	19	23	4	7	3	-4	26	26	0
	Non permanents	CDD	59	66	7	45	32	-14	104	98	-7
Sous-total Biatss			213	213		53	35	-18	266	248	-18
Totaux			1 452	1 452		141	127	-13	1 593	1 579	-13
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 452						Plafond global des emplois voté par le CA		

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR2-2022	BI - 2023	BR2-2022	BI - 2023	BR2-2022	BI - 2023	
Personnel	74 201 204	76 560 551	74 201 204	76 560 551	97 348 623	99 688 393	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	21 987 806	22 220 560	21 987 806	22 220 560	86 190 996	87 940 317	Subvention pour charges de service public
					141 887	101 196	Autres financements de l'Etat
					104 576	70 300	Fiscalité affectée
Fonctionnement	25 175 971	34 700 511	25 117 365	31 445 128	4 092 834	5 202 886	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	7 851 868	11 034 989	7 851 868	11 034 989	6 818 330	6 373 694	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	17 324 103	23 665 522	17 265 497	20 410 139			
					0	3 909 953,00	Recettes fléchées **
					0	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	8 076 837	5 654 213	9 477 879	9 412 131	0	3 909 953,00	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	2 788 323	3 411 609	2 788 323	3 411 609	0	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	5 288 514	2 242 604	6 689 556	6 000 522			
TOTAL DES DÉPENSES	107 454 012	116 915 275	108 796 448	117 417 810	97 348 623	103 598 346	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent					11 447 825	13 819 464	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGE

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	76 357 914	76 357 914	33 662 851	30 561 468	5 654 213	9 412 131	115 674 979	116 331 514
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 053 553	12 053 553	567 069	575 069	22 000	22 000	12 642 622	12 650 622
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	39 267 277	39 267 277	542 173	547 173	269 963	322 379	40 079 413	40 136 829
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 648 294	2 648 294	12 171 621	12 957 925	176 124	176 604	14 996 038	15 782 822
D105 - Bibliothèques et documentation	463 866	463 866	0	0	0	0	463 866	463 866
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	445 551	445 551	134 395	134 395	5 000	5 000	584 946	584 946
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 383 312	1 383 312	377 490	377 490	344 730	344 730	2 105 532	2 105 532
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 707 696	6 707 696	2 093 124	2 093 124	2 834 672	2 922 516	11 635 492	11 723 336
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0	0	0	0	0	0	0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	942 028	942 028	136 440	136 440	10 190	10 190	1 088 658	1 088 658
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	47 361	47 361	100 000	314 000	85 000	85 000	232 361	446 361
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	224 000	10 000	0	0	224 000	10 000
D114 - Immobilier	2 178 418	2 178 418	13 913 075	10 082 388	1 763 534	5 380 712	17 855 027	17 641 518
D115 - Pilotage et support	10 220 559	10 220 559	3 403 465	3 333 465	143 000	143 000	13 767 024	13 697 024
Programme 231	202 636	202 636	1 037 660	883 660	0	0	1 240 296	1 086 296
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	891 610,00	737 610,00	-	-	891 610	737 610
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	202 636,34	202 636,34	146 050,00	146 050,00	-	-	348 686	348 686
Total	76 560 551	76 560 551	34 700 511	31 445 128	5 654 213	9 412 131	116 915 275	117 417 810

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGE

Budget	Recettes de l'organisme							
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	
Subvention pour charges de service public	87 940 317	0	0	0	0	0	0	87 940 317
Droits d'inscription	0	0	0	0	735 200	0	0	735 200
Formation continue, diplômes propres et VAE	0	0	0	0	404 836	0	0	404 836
Taxe d'apprentissage	0	0	0	0	280 000	0	0	280 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0	0	0	0	1 172 788	0	0	1 172 788
Valorisation	0	0	0	0	0	0	0	0
ANR investissements d'avenir	0	0	0	2 063 649	0	0	3 909 953	5 973 602
ANR hors investissements d'avenir	0	0	0	847 397	0	0	0	847 397
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0	0	0	30 673	0	0	0	30 673
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	0	0	0	1 110 415	0	0	0	1 110 415
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0	101 196	0	944 980	1 310 858	0	0	2 357 033
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0	0	0	0	225 500	0	0	225 500
Autres recettes	0	0	70 300	205 773	2 244 512	0	0	2 520 585
Total	87 940 317,00	101 195,57	70 300,00	5 202 886,45	6 373 694,00	-	3 909 953,00	103 598 346
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								13 819 464

EQUILIBRE FINANCIER

AGREGE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR - 2	BI - 2023	BR - 2	BI - 2023	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	11 447 825	13 819 464	0	0	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;		0		0	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	3 400	4 000	5 433	4 000	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	4 718 386	5 363 522	1 807 543	1 251 834	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	1 493 788	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	16 169 611	19 186 986	3 306 764	1 255 834	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	12 862 847	17 931 152	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	-	8 000 000,00	3 253 361,00	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	-	4 862 847,00	14 677 790,76	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	16 169 611	19 186 986	16 169 611	19 186 986	TOTAL DES FINANCEMENTS

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
AMI Région Ile-de-France	C/ 4671	Aide à la mobilité internationale	14 400	14 400
Equipex E_Diamant	C/ 4434	Opérations particulières avec l'État et les entités publiques	547 065	547 065
TVA	C/ 445	TVA	4 802 057	690 369
TOTAL			5 363 522	1 251 834

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT Compte de résultat prévisionnel

AGREGE

CHARGES	BR2-2022	BI - 2023	PRODUITS	BR2-2022	BI - 0
Personnel	74 184 504	76 555 828	Subventions de l'Etat	86 257 916	88 041 513
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	21 987 806	22 220 560	Fiscalité affectée	104 576	70 300
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	36 220 207	39 903 693	Autres subventions	6 672 471	11 174 781
			Autres produits	17 290 460	14 002 600
TOTAL DES CHARGES (1)	110 404 711	116 459 521	TOTAL DES PRODUITS (2)	110 325 423	113 289 194
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	79 288	3 170 327
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	110 404 711	116 459 521	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	110 404 711	116 459 521

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR2 - 2022	BI - 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-79 288	-3 170 326,92
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 545 490	11 235 802
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 308 714	9 759 215
= CAF ou IAF*	1 157 488	-1 693 740

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en dro

EMPLOIS	BR2-2022	BI - 2023	RESSOURCES	BR2-2022	BI - 2023
Insuffisance d'autofinancement*	0	1 693 739	Capacité d'autofinancement*	1 157 488	-
			Financement de l'actif par l'Etat	0	-
Investissements	8 701 368	9 412 131	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 703 774	6 767 462
			Autres ressources	0	-
Remboursement des dettes financières	0	-	Augmentation des dettes financières	0	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 701 368	11 105 870	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 861 262	6 767 462
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(-5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(-5)	840 106	4 338 408

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR2-2022	BI - 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-840 106	-4 338 409
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	12 022 742	-13 592 743
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	-12 862 847	-17 931 152
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	26 694 785	22 356 378
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-49 022 512	-35 429 768
Niveau de la TRESORERIE	75 717 297	57 786 145

Plan de Trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) Solde Initial (début de mois)	75 717 297,25	91 401 069,44	82 027 978,47	72 618 861,88	86 743 565,36	78 545 967,26	71 752 396,69	91 952 763,50	85 901 930,26	79 178 273,07	80 109 380,20	67 062 412,37	75 717 297,25
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	22 052 079,25	300 000,00	330 000,00	22 655 079,25	650 000,00	949 210,00	32 430 306,52	510 000,00	920 000,00	14 621 047,55	1 711 090,00	2 559 580,45	99 688 393,02
Subvention pour charges de service public	21 985 079,25	0,00	0,00	21 985 079,25	0,00	0,00	30 779 110,95	0,00	0,00	13 191 047,55	0,00	0,00	87 940 317,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 195,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 195,57
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 090,00	0,00	70 300,00
Autres financements publics	2 000,00	60 000,00	30 000,00	250 000,00	250 000,00	350 000,00	800 000,00	20 000,00	350 000,00	500 000,00	900 000,00	1 690 886,45	5 202 886,45
Recettes propres	65 000,00	240 000,00	300 000,00	420 000,00	400 000,00	550 000,00	750 000,00	490 000,00	570 000,00	930 000,00	790 000,00	868 694,00	6 373 694,00
A2. Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 909 953,00	3 909 953,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 909 953,00	3 909 953,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A3. Opérations non budgétaires	106 500,00	-55 800,00	530 400,00	-437 600,00	640 400,00	205 400,00	-610 200,00	99 400,00	857 400,00	-406 600,00	276 465,05	50 069,40	1 255 834,45
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	200,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	200,00	4 000,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	106 500,00	-56 000,00	530 000,00	-438 000,00	640 000,00	205 000,00	-610 600,00	99 000,00	857 000,00	-407 000,00	276 065,05	49 869,40	1 251 834,45
TVA encaissée	6 500,00	24 000,00	30 000,00	42 000,00	40 000,00	55 000,00	75 000,00	49 000,00	57 000,00	93 000,00	79 000,00	139 869,40	690 369,40
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : encaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	0,00	0,00	547 065,05	0,00	561 465,05
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	100 000,00	-80 000,00	500 000,00	-480 000,00	600 000,00	150 000,00	-700 000,00	50 000,00	800 000,00	-500 000,00	-350 000,00	-90 000,00	0,00
A. TOTAL	22 158 579,25	244 200,00	860 400,00	22 217 479,25	1 290 400,00	1 154 610,00	31 820 106,52	609 400,00	1 777 400,00	14 214 447,55	1 987 555,05	6 519 602,85	104 854 180,47
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	6 260 309,07	8 860 976,98	9 679 222,56	7 311 298,21	9 138 681,94	7 622 721,64	10 902 523,65	6 632 161,10	7 874 444,79	10 809 360,54	11 740 183,68	13 422 611,71	110 254 495,87
Personnel	6 184 200,18	6 201 128,34	6 178 351,17	6 001 905,54	6 236 360,67	6 117 924,23	6 395 718,51	6 460 303,33	6 129 958,86	6 475 679,78	7 272 575,27	6 906 444,90	76 560 550,78
Fonctionnement	59 344,23	2 433 773,25	3 236 415,80	1 009 317,33	2 835 664,99	1 381 972,83	3 419 359,22	146 561,78	1 384 970,79	3 823 310,87	3 307 169,64	6 162 665,35	29 200 526,09
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	16 764,67	226 075,38	264 455,59	300 075,34	66 656,29	122 824,58	1 087 445,92	25 295,99	359 515,14	510 369,89	1 160 438,77	353 501,47	4 493 419,00
B2. Dépenses sur recettes fléchées	47 239,24	449 940,95	158 172,40	525 115,25	82 236,69	120 315,99	263 279,63	4 905,30	397 303,18	1 721 509,84	2 389 481,97	1 003 813,57	7 163 314,00
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	47 239,24	69 118,29	50 756,41	206 489,53	35 706,28	35 960,05	162 333,40	598,97	180 493,42	474 340,10	317 366,84	664 199,46	2 244 602,00
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	380 822,66	107 415,99	318 625,71	46 530,42	84 355,94	100 946,23	4 306,33	216 809,76	1 247 169,74	2 072 115,13	339 614,11	4 918 712,00
B3. Opérations non budgétaires	167 258,74	306 373,05	432 121,62	256 362,32	267 079,47	205 142,94	453 936,44	23 166,84	229 309,23	752 470,04	904 857,23	1 369 444,45	5 367 522,36
Emprunts : remboursement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	200,00	400,00	400,00	400,00	400,00	600,00	600,00	0,00	400,00	400,00	200,00	0,00	4 000,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	167 058,74	305 973,05	431 721,62	255 962,32	266 679,47	204 542,94	453 336,44	23 166,84	228 909,23	752 070,04	904 657,23	1 369 444,45	5 363 522,36
TVA décaissée	17 058,74	355 973,05	381 721,62	235 962,32	306 679,47	174 542,94	503 336,44	18 166,84	253 909,23	777 670,04	924 657,23	852 379,40	4 802 057,31
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : décaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	547 065,05	561 465,05
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	150 000,00	-50 000,00	50 000,00	20 000,00	-40 000,00	30 000,00	-50 000,00	5 000,00	-25 000,00	-40 000,00	-20 000,00	-30 000,00	0,00
B. TOTAL	6 474 807,05	9 617 290,98	10 269 516,58	8 092 775,77	9 487 998,10	7 948 180,57	11 619 739,71	6 660 233,24	8 501 057,20	13 283 340,42	15 034 522,88	15 795 869,73	122 785 332,23
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 683 772,20	-9 373 090,98	-9 409 116,58	14 124 703,48	-8 197 598,10	-6 793 570,57	20 200 366,81	-6 050 833,24	-6 723 657,20	931 107,13	-13 046 967,83	-9 276 266,88	-17 931 151,76
SOLDE CUMULE (1) + (2)	91 401 069,44	82 027 978,47	72 618 861,88	86 743 565,36	78 545 967,26	71 752 396,69	91 952 763,50	85 901 930,26	79 178 273,07	80 109 380,20	67 062 412,37	57 786 145,49	57 786 145,49
												dont trésorerie fléchée = A2 - B2	-3 253 361,00
												dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	-4 111 687,91

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2022 non dénouées	2022	2023	2024	2025
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		48 071 607	40 071 607	36 818 246	-
Recettes fléchées (b)	264 404 081	-	3 909 953	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés	264 404 081		3 909 953		
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	216 332 474	8 000 000	7 163 314	39 280 771	-
Personnel	0	0	0	0	0
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	4 558 303	2 000 000	1 900 789	34 375 382	
CP	4 264 041	2 000 000	2 244 602	39 280 771	
Investissement					
AE	221 649 014	3 300 000	1 477 534		
CP	212 068 433	6 000 000	4 918 712		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	48 071 607	-8 000 000	-3 253 361	-39 280 771	
positionnement fin d'exercice(a) + (b) - (c)	48 071 607	40 071 607	36 818 246	- 2 462 525	-

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 332 836	1 011 495	1 011 495	-	216 191	216 191	1 011 495	1 011 495	-	216 191	216 191	105 150	-
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	17 780 782	9 436 732	9 436 732	-	4 234 188	4 234 188	9 436 732	9 436 732	-	4 234 188	4 234 188	4 109 862	-
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	18 219 019	7 787 576	7 787 576	-	4 853 136	4 853 136	7 787 576	7 787 576	-	4 853 136	4 853 136	5 578 306	-
Sciences de l'homme et de la société	1 283 451	630 325	630 325	-	257 774	257 774	630 325	630 325	-	257 774	257 774	395 352	-
Interdisciplinaire et transversale	837 605	721 357	721 357	-	10 000	10 000	721 357	721 357	-	10 000	10 000	106 248	-
Total contrats de recherche	39 453 693	19 587 485	19 587 485	-	9 571 289	9 571 289	19 587 485	19 587 485	-	9 571 289	9 571 289	10 294 918	-
Actions ENS	253 352			-	79 100	79 100			-	99 100	99 100	174 252	0
Total contrats de formation continue	253 352	-	-	-	79 100	79 100	-	-	-	99 100	99 100	174 252	0
CDSN	63 536 624	42 039 504	42 039 504		11 517 631	11 517 631	33 678 637	33 678 637		12 303 935	12 303 935	9 979 489	7 574 563
Total contrats d'enseignement	63 536 624	42 039 504	42 039 504	-	11 517 631	11 517 631	33 678 637	33 678 637	-	12 303 935	12 303 935	9 979 489	7 574 563
2012-0225 Saclay	268 314 034	231 507 317	231 507 317		3 378 323	3 378 323	224 332 474	224 332 474	-	7 163 314	7 163 314	33 428 394	3 389 852
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	4 620 000	4 620 000	-	141 000	141 000	4 334 000	4 334 000	-	229 000	229 000	2 882 673	198 000
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 957 707	236 127 317	236 127 317	-	3 519 323	3 519 323	228 666 474	228 666 474	-	7 392 314	7 392 314	36 311 067	3 587 852
Total	379 201 376	297 754 306	297 754 306	-	24 687 343	24 687 343	281 932 596	281 932 596	-	29 366 638	29 366 638	56 759 726	11 162 415

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissement s pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 332 836		1 332 836	367 215,00	162 640	802 981
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	17 780 782		17 780 782	4 693 736,20	1 621 516	11 465 530
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	18 219 019		18 219 019	5 912 561,36	1 784 482	10 521 976
Sciences de l'homme et de la société	1 283 451		1 283 451	387 368,50	30 672	865 411
Interdisciplinaire et transversale	837 605		837 605			837 605
Total contrats de recherche	39 453 693	-	39 453 693	11 360 881	3 599 310	24 493 502
Actions ENS	253 352		253 352	47 636	205 716	-
Total contrats de formation continue	253 352	-	253 352	47 636	205 716	-
CDSN	63 536 624	38 098 976	25 437 648		7 345 281	18 092 367
Total contrats d'enseignement	63 536 624	38 098 976	25 437 648	-	7 345 281	18 092 367
2012-0225 Saclay	268 314 034		268 314 034	264 404 081		3 909 953
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	7 643 673	-			-
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 957 707	7 643 673	268 314 034	264 404 081	-	3 909 953
Total	379 201 376	45 742 649	333 458 727	275 812 598	11 150 307	46 495 822

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Prévision N (BI + BR)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Saclay	Investissement	268 314 034	231 507 317	231 507 317	0	3 378 323	3 378 323	224 332 474	224 332 474	0	7 163 314	7 163 314	33 428 394	36 818 246	0			
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Investissement	7 643 673	4 620 000	4 620 000		141 000	141 000	4 334 000	4 334 000		229 000	229 000	2 882 673	198 000				
Total Dépenses d'investissement.PPI.1		275 957 707	236 127 317	236 127 317	0	3 519 323	3 519 323	228 666 474	228 666 474	0	7 392 314	7 392 314	36 311 067	37 016 246	0	0	0	0
Contrats de recherche	Personnel			0	0	4 499 820	4 499 820		0	0	4 499 820	4 499 820						
	Fonctionnement et intervention			0	0	2 444 536	2 444 536		0	0	2 444 536	2 444 536						
	Investissement			0	0	2 626 933	2 626 933		0	0	2 626 933	2 626 933						
Total contrat de recherche.2		39 453 693	19 587 485	19 587 485	0	9 571 289	9 571 289	19 587 485	19 587 485	0	9 571 289	9 571 289	9 000 000	8 500 000	1 294 919	1 794 919	0	0
Contrat de formation continue	Personnel			0	0	52 400	52 400		0	0	52 400	52 400						
	Fonctionnement et intervention	253 352		0	0	26 700	26 700		0	0	46 700	46 700						
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		253 352	0	0	0	79 100	79 100	0	0	0	99 100	99 100	174 252	0	0	0	0	0
CDSN	Personnel	0		0	0	0	0		0	0	0	0						
	Fonctionnement et intervention	63 536 624	42 039 504	42 039 504	0	11 517 631	11 517 631	33 678 637	33 678 637	0	12 303 935	12 303 935	9 979 489	11 858 749		5 695 303		
	Investissement	0		0	0	0	0		0	0	0	0						
Total contrat d'enseignement.4		63 536 624	42 039 504	42 039 504	0	11 517 631	11 517 631	33 678 637	33 678 637	0	12 303 935	12 303 935	9 979 489	11 858 749	0	5 695 303	0	0
	Ss total personnel	0	0	0	0	2 496 936	2 496 936	0	0	0	2 496 936	2 496 936	0	0	0	0	0	0
	Ss total fonctionnement et intervention	63 789 976	42 039 504	42 039 504	0	14 171 264	14 171 264	33 678 637	33 678 637	0	14 977 568	14 977 568	9 979 489	11 858 749	0	5 695 303	0	0
	Ss total investissement	275 957 707	236 127 317	236 127 317	0	6 146 256	6 146 256	228 666 474	228 666 474	0	10 019 247	10 019 247			0	0	0	0
TOTAL		339 747 683	278 166 821	278 166 821	0	22 814 456	22 814 456	262 345 111	262 345 111	0	27 493 751	27 493 751	55 464 808	57 374 995	1 294 919	7 490 222	0	0

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Dépenses d'investissement	Financement de l'Etat*	0	0	0			
	Autres financements publics**	268 314 034	264 404 081		3 909 953		0
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Autres financements***	7 643 673	7 643 673		0	0	0
Total PPI.1		275 957 707	272 047 754	0	3 909 953	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	494 499	116 266	93 195	160 000	100 000	25 000
	Autres financements publics**	20 011 820	6 555 213	853 009	3 000 000	2 722 185	6 881 412
	Autres financements***	18 947 374	4 689 403	2 653 106	3 000 000	2 387 828	6 217 037
Total contrat de recherche.2		39 453 693	11 360 881	3 599 310	6 160 000	5 210 013	13 123 449
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	8 000		8 000	0		
	Autres financements publics**	0		0			
	Autres financements***	245 352	47 636	197 716			
Total contrat de formation continue.3		253 352	47 636	205 716	0	0	0
CDSN	Financement de l'Etat*	63 536 624	38 098 976	7 345 281	8 136 109	5 063 464	4 892 794
	Autres financements publics**	0	0	0	0	0	0
	Autres financements***	0	0	0	0	0	0
Total contrat d'enseignement.4		63 536 624	38 098 976	7 345 281	8 136 109	5 063 464	4 892 794
	Ss total financement de l'Etat	64 039 123	38 215 242	7 446 476	8 296 109	5 163 464	4 917 794
	Ss total autres financements publics	288 325 854	270 959 293	853 009	6 909 953	2 722 185	6 881 412
	Ss total autres financements	26 836 399	12 380 712	2 850 822	3 000 000	2 482 828	6 217 037
TOTAL		379 201 376	321 555 247	11 150 307	18 206 062	10 273 477	18 016 243

TABLEAU 11
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

				BI
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer		31 713 047
	2	Niveau initial du fonds de roulement		26 694 785
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement		- 49 022 512
	4	Niveau initial de la trésorerie		75 717 297
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		39 089 493
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		36 627 803
	5	Autorisations d'engagement - AE 2022		116 915 275
	6	Résultat patrimonial		- 3 170 327
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)		- 1 693 739
	8	Variation du fonds de roulement		- 4 338 408
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	-
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	4 000
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	4 000
		Cautionnements et dépôts	-	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-
		Variation des stocks	+ / -	-
		Production immobilisée	+	-
		Charges sur créances irrécouvrables	-	-
		Produits divers de gestion courante	+	-
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	9 481 055
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	27 694 112
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	- 18 213 057
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		- 13 819 463
	12.a	Recettes budgétaires		103 598 346,02
	12.b	Crédits de paiement ouverts - CP 2022		117 417 809,87
	13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		- 4 111 688
	14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers		-
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		- 17 931 151
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée		- 3 253 361
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		- 14 677 791
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		13 592 743
	17	Restes à payer (AE 2022-CP 2022)		- 502 535
Stocks finaux	18	Niveau final de restes à payer		31 210 512
	19	Niveau final du fonds de roulement		22 356 377
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement		- 35 429 769
	21	Niveau final de la trésorerie		57 786 146
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		35 836 132
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		21 950 012

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale

TABLEAU 11
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Unités	Moyens ENS Paris-Saclay dotation 2023 effectif prévisionnel au 1er janvier 2023			Moyens des autres tutelles dotation 2022 - effectif prévisionnel au 1er janvier 2023						Total
				Autres établissements tutelles Paris-Saclay	CNRS - INRIA - INSERM		Etablissements tutelles extérieurs Paris-Saclay			
					Site Paris-Saclay	ext. Saclay				
CB UMR Centre Giovanni Borelli	Total* : 37 800 €	Fonctionnement Investissement :	37 800 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	66 079 €		Fonctionnement et Investissement :	48 423 €	152 302 €
	Personnel	BIATSS : 3 EC : 17	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 5	3 4	emplois emplois	Personnel BIATSS : 2 EC : 9	emplois emplois
CEPS Centre d'Économie de l'ENS Paris-Saclay	Total* : 9 405 €	Fonctionnement Investissement :	9 405 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :			Fonctionnement et Investissement :		9 405 €
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : CR/DR :		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
CRD Centre de Recherche en Design	Total* : 9 075 €	Fonctionnement Investissement :	9 075 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :			Fonctionnement et Investissement :	20 000 €	29 075 €
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 4	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : CR/DR :		emplois emplois	Personnel BIATSS : 1 EC : 5	emplois emplois
IDHES UMR 8533 Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie	Total* : 19 965 €	Fonctionnement Investissement :	14 775 € 5 190 €	Fonctionnement et Investissement :	24 803 €	37 500 €		Fonctionnement et Investissement :	67 071 €	149 339 €
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : 8	1 emplois	Personnel ITA : 1 CR/DR : 5	1 4	emplois emplois	Personnel BIATSS : 2 EC : 39	emplois emplois
ISP UMR 7220 Institut des Sciences Sociales du Politique	Total : 14 025 €	Fonctionnement Investissement :	14 025 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	72 000 €		Fonctionnement et Investissement :	36 947 €	122 972 €
	Personnel	BIATSS : EC : 5	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : 2 CR/DR : 5	3 4	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : 39	emplois emplois
LBPA UMR 8113 Laboratoire de Biotechnologies et Pharmacologie Appliquées	Total* : 33 110 €	Fonctionnement Investissement :	28 110 € 5 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	145 000 €		Fonctionnement et Investissement :		178 110 €
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 14		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
LMF Laboratoire de Méthodes Formelles	Total* : 32 940 €	Fonctionnement Investissement :	27 940 € 5 000 €	Fonctionnement et Investissement :	59 519 €	68 500 €		Fonctionnement et Investissement :		160 959 €
	Personnel	BIATSS : 2 EC : 9	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : 16	1 emplois	Personnel ITA : 4 CR/DR : 26		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
LMPS Laboratoire de Mécanique Paris-Saclay	Total* : 84 035 €	Fonctionnement Investissement :	59 035 € 25 000 €	Fonctionnement et Investissement :	66 000	115 000 €		Fonctionnement et Investissement :		265 035 €
	Personnel	BIATSS : 11 EC : 29	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : 13	12 emplois	Personnel ITA : 9 CR/DR : 10		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
LUMIN Laboratoire Lumière-Matière aux Interfaces	Total* : 39 935 €	Fonctionnement Investissement :	39 935 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	83 000 €		Fonctionnement et Investissement :		122 935 €
	Personnel	BIATSS : 5 EC : 11	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : 7	2 emplois	Personnel ITA : 4 CR/DR : 7		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois

LURPA EA 1385 Laboratoire Universitaire de Recherche en Production Automatisee	Total* : Fonctionnement 15 830 €	Fonctionnement et Investissement : 25 809 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	44 919 €
	19 110 € Investissement : 3 280 €	Personnel BIATSS : 4 emplois EC : 4 emplois	Personnel BIATSS : 6 emplois EC : 6 emplois	Personnel ITA : 2 emplois CR/DR : 7 emplois	Personnel BIATSS : 10 emplois EC : 10 emplois
PPSM UMR 8531 Labo. de photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires	Total* : Fonctionnement 36 860 €	Fonctionnement et Investissement : 57 775 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	101 635 €
	43 860 € Investissement : 7 000 €	Personnel BIATSS : 4 emplois EC : 7 emplois	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 7 emplois	Personnel ITA : 2 emplois CR/DR : 7 emplois	Personnel BIATSS : 6 emplois EC : 14 emplois
SATIE UMR 8029 Laboratoire Systèmes des Technologies de l'Information et de l'Energie	Total* : Fonctionnement 41 895 €	Fonctionnement et Investissement : 71 616 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement : 50 000 €	Fonctionnement et Investissement : 116 567 €
	41 895 € Investissement :	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : 15 emplois EC : 15 emplois	Personnel ITA : 4 emplois CR/DR : 3 2 emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 39 emplois
GIS Gerpisa Groupe d'études et de Recherche Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile	Total* : Fonctionnement 5 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	22 500 €
	5 000 € Investissement :	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : 15 emplois EC : 15 emplois	Personnel ITA : 4 emplois CR/DR : 3 2 emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 39 emplois
Farman FR 3311 Institut Farman FR 3311	Total* : Fonctionnement 30 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement / Investissement : 5 000 €	Fonctionnement et Investissement :	35 000 €
	30 000 € Investissement :	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : 15 emplois EC : 15 emplois	Personnel ITA : 4 emplois CR/DR : 3 2 emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 39 emplois
IdA FR 3242 Institut d'Alembert FR 3242	Total* : Fonctionnement 60 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement : 12 500 €	Fonctionnement et Investissement :	72 500 €
	60 000 € Investissement :	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : 15 emplois EC : 15 emplois	Personnel ITA : 4 emplois CR/DR : 3 2 emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 39 emplois
IRL Relax UMI 2000 Laboratoire franco-indien Research Lab in Computer Science	Total* : Fonctionnement 10 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement : 30 000 €	Fonctionnement et Investissement :	45 000 €
	10 000 € Investissement :	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : 15 emplois EC : 15 emplois	Personnel ITA : 4 emplois CR/DR : 3 2 emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 39 emplois
MSH USR 3683 Maison des sciences de l'homme	Total* : Fonctionnement 15 000 €	Fonctionnement et Investissement : 12 200 €	Fonctionnement et Investissement : 10 000 €	Fonctionnement et Investissement :	37 200 €
	15 000 € Investissement :	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 0,5 emplois	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 0,5 emplois	Personnel ITA : 2 emplois CR/DR : 7 emplois	Personnel BIATSS : 2 emplois CR/DR : 14 emplois
Intervention	Total* : Fonctionnement 25 694 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	80 694 €
	80 694 € Investissement : 55 000 €	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : 15 emplois EC : 15 emplois	Personnel ITA : 4 emplois CR/DR : 3 2 emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 39 emplois
Pôle prototypage (commun formation-recherche)	Total* : Fonctionnement 24 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	24 000 €
	24 000 € Investissement :	Personnel BIATSS : 1 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : 15 emplois EC : 15 emplois	Personnel ITA : 4 emplois CR/DR : 3 2 emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 39 emplois
Total	Total* : Fonctionnement 504 379 €	Fonctionnement et Investissement : 259 947 €	Fonctionnement et Investissement : 752 354 €	Fonctionnement et Investissement : 316 508 €	1 938 658 €
	609 849 € Investissement : 105 470 €	Personnel BIATSS : 38 emplois EC : 118 emplois	Personnel BIATSS : 16 emplois EC : 66 emplois	Personnel ITA : 38 emplois CR/DR : 82 14 emplois	Personnel BIATSS : 13 emplois EC : 131 emplois

* hors investissements dans le cadre du PPI Foster ou du dialogue de gestion

Projet de budget initial

Tableaux budgétaires : Budget principal

Projet de budget initial

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR2-2022	BI 2023	BR2-2022	BI - 2023	BR2-2022	BI - 2023	
Personnel	74 201 204	76 560 551	74 201 204	76 560 551	97 348 623	99 688 393	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	21 987 806	22 020 560	21 987 806	22 020 560	86 190 996	87 940 317	Subvention pour charges de service public
					141 887	101 196	Autres financements de l'Etat
					104 576	70 300	Fiscalité affectée
Fonctionnement	23 175 971	32 799 722	23 117 365	29 200 526	4 092 834	5 202 886	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	7 851 868	11 034 989	7 851 868	11 034 989	6 818 330	6 373 694	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	15 324 103	21 764 733	15 265 497	18 165 537			
					0	-	Recettes fléchées **
					0	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	4 776 837	4 176 679	3 477 879	4 493 419	0	-	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	2 788 323	3 411 609	2 788 323	3 411 609	0	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	1 988 514	765 070	689 556	1 081 810			
TOTAL DES DÉPENSES	102 154 012	113 536 952	100 796 448	110 254 496	97 348 623	99 688 393	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent			-		3 447 825	10 566 103	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**PRINCIPAL**

Budget	Dépenses de l'organisme		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	Personnel							
	AE = CP	AE						
Programme 150	76 357 914	76 357 914	31 762 062	28 316 866	4 176 679	4 493 419	112 296 656	109 168 200
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 053 553	12 053 553	567 069	575 069	22 000	22 000	12 642 622	12 650 622
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	39 267 277	39 267 277	542 173	547 173	269 963	322 379	40 079 413	40 136 829
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 648 294	2 648 294	12 171 621	12 957 925	176 124	176 604	14 996 038	15 782 822
D105 - Bibliothèques et documentation	463 866	463 866	0	0	0	0	463 866	463 866
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	445 551	445 551	134 395	134 395	5 000	5 000	584 946	584 946
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 383 312	1 383 312	377 490	377 490	344 730	344 730	2 105 532	2 105 532
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 707 696	6 707 696	2 093 124	2 093 124	2 834 672	2 922 516	11 635 492	11 723 336
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0	0	0	0	0	0	0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	942 028	942 028	136 440	136 440	10 190	10 190	1 088 658	1 088 658
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	47 361	47 361	100 000	314 000	85 000	85 000	232 361	446 361
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	224 000	10 000	0	0	224 000	10 000
D114 - Immobilier	2 178 418	2 178 418	12 012 286	7 837 786	286 000	462 000	14 476 704	10 478 204
D115 - Pilotage et support	10 220 559	10 220 559	3 403 465	3 333 465	143 000	143 000	13 767 024	13 697 024
Programme 231	202 636	202 636	1 037 660	883 660	0	0	1 240 296	1 086 296
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	891 610	737 610	0	0	891 610	737 610
D202 - Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	202 636	202 636	146 050	146 050	0	0	348 686	348 686
Total	76 560 551	76 560 551	32 799 722	29 200 526	4 176 679	4 493 419	113 536 952	110 254 496

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**PRINCIPAL**

Budget	Recettes de								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	87 940 317	0	0	0	0	0	0	0	87 940 317
Droits d'inscription	0	0	0	0	735 200	0	0	0	735 200
Formation continue, diplômes propres et VAE	0	0	0	0	404 836	0	0	0	404 836
Taxe d'apprentissage	0	0	0	0	280 000	0	0	0	280 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0	0	0	0	1 172 788	0	0	0	1 172 788
Valorisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANR investissements d'avenir	0	0	0	2 063 649	0	0	0	0	2 063 649
ANR hors investissements d'avenir	0	0	0	847 397	0	0	0	0	847 397
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0	0	0	30 673	0	0	0	0	30 673
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	0	0	0	1 110 415	0	0	0	0	1 110 415
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0	101 196	0	944 980	1 310 858	0	0	0	2 357 033
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0	0	0	0	225 500	0	0	0	225 500
Autres recettes	0	0	70 300	205 773	2 244 512	0	0	0	2 520 585
Total	87 940 317	101 196	70 300	5 202 886	6 373 694	0	0	0	99 688 393
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								10 566 103	

EQUILIBRE FINANCIER

PRINCIPAL

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR2-2022	BI 2023	BR2-2022	BI 2023	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	3 447 825	10 566 103	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;			-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	3 400	4 000	5 433	4 000	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements			-		Dépôts et cautionnements
		0		0	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	4 718 386	5 363 522	1 807 543	1 251 834	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			1 493 788		Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	8 169 611	15 933 625	3 306 764	1 255 834	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0	0	4 862 847	14 677 791	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0	0	0	0	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0	0	4 862 847	14 677 791	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	8 169 611	15 933 625	8 169 611	15 933 625	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR2 - 2022	BI - 2023	PRODUITS	BR - 2	BI - 2023
Personnel	74 184 504	76 555 828	Subventions de l'Etat	86 257 916	88 041 513
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	21 987 806	22 020 560	Fiscalité affectée	104 576	70 300
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	25 499 812	28 643 981	Autres subventions	4 457 562	8 715 270
			Autres produits	8 784 974	5 202 399
TOTAL DES CHARGES (1)	99 684 316	105 199 809	TOTAL DES PRODUITS (2)	99 605 028	102 029 482
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	79 288	3 170 327
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	99 905 028,44	106 038 131	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	99 684 316	105 199 809

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR2- 2022	BI - 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-79 288	-3 170 327
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 040 004	2 435 601
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	803 228	959 014
= CAF ou IAF*	1 157 488	-1 693 740

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits co

EMPLOIS	BR2 - 2023	BI - 2023	RESSOURCES	BR - 2	BI - 2023
Insuffisance d'autofinancement*	0	1 693 740	Capacité d'autofinancement*	1 157 488	-
			Financement de l'actif par l'État	0	-
Investissements	2 701 368	4 493 419	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	703 774	1 848 750
			Autres ressources	0	-
Remboursement des dettes financières	0	0	Augmentation des dettes financières	0	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 701 368	6 187 159	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 861 262	1 848 750
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	840 106	4 338 409

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR2-2022	BI 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-840 106	-4 338 409
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 022 742	10 339 382
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEM	-4 862 847	-14 677 791
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	26 694 557	22 356 149
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	9 933 246	406 135
Niveau de la TRESORERIE	36 627 803	21 950 013

Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière

Projet de budget initial

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR2-2022	BI - 2023	BR2 - 2022	BI - 2023	BR2 - 2022	BI - 2023	
Personnel	0	0	0	0	0	0	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0	0	0	0	0	0	Subvention pour charges de service public
					0	0	Autres financements de l'Etat
					0	0	Fiscalité affectée
Fonctionnement	2 000 000	1 900 789	2 000 000	2 244 602	0	0	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	0	0	0	0	0	0	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	2 000 000	1 900 789	2 000 000	2 244 602			
					0	3 909 953,00	Recettes fléchées **
					0	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	3 300 000	1 477 534	6 000 000	4 918 712	0	3 909 953,00	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	0	0	0	0	0	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	3 300 000	1 477 534	6 000 000	4 918 712			
TOTAL DES DÉPENSES	5 300 000	3 378 323	8 000 000	7 163 314	0	3 909 953	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent					8 000 000	3 253 361	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**SACLAY**

Budget	Dépenses de l'organisme		Fonctionnement et intervention	CP	Investissement	CP	Total	CP
	Personnel							
	AE = CP	AE						
Programme 150	-	-	1 900 789,00	2 244 602,00	1 477 534,00	4 918 712,00	3 378 323,00	7 163 314,00
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	-	-	1 900 789,00	2 244 602,00	1 477 534,00	4 918 712,00	3 378 323,00	7 163 314,00
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme 231	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	1 900 789,00	2 244 602,00	1 477 534,00	4 918 712,00	3 378 323,00	7 163 314,00

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	3 909 953,00	-	3 909 953,00
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	3 909 953,00	-	3 909 953,00
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		3 253 361,00

EQUILIBRE FINANCIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR2 - 2022	BI - 2023	BR2-2022	BI - 2023	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	8 000 000	3 253 361	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	-	-	-	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	8 000 000	3 253 361	0	0	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0		8 000 000	3 253 361	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0		8 000 000	3 253 361	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0		0	0	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	8 000 000	3 253 361	8 000 000	3 253 361	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR2-2022	BI - 2023	PRODUITS	BR2-2022	BI - 2023
Personnel	-	-	Subventions de l'Etat	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 720 395	11 259 712	Autres subventions	2 214 909	2 459 511
			Autres produits	8 505 486	8 800 201
TOTAL DES CHARGES (1)	10 720 395	11 259 712	TOTAL DES PRODUITS (2)	10 720 395	11 259 712
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 720 395	11 259 712	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 720 395	11 259 712

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR2 - 2022	BI - 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 505 486	8 800 201
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8 505 486	8 800 201
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droit

EMPLOIS	BR2- 2022	BI - 2023	RESSOURCES	BR2 - 2022	BI - 2023
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
			Financement de l'actif par l'État	-	-
Investissements	6 000 000	4 918 712	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 000 000	4 918 712
			Autres ressources	0	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	0	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 000 000	4 918 712	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 000 000	4 918 712,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR2-2022	BI- 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	0	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	8 000 000	3 253 361,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	-8 000 000	- 3 253 361,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	229	229,19
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-39 089 264	-35 835 903,12
Niveau de la TRESORERIE	39 089 493	35 836 132,31

Documents complémentaires

Projet de budget initial

I/ Vie étudiante

Montant prévisionnel du budget de fonctionnement alloué à la vie étudiante pour l'année 2023, hors masse salariale, accueil, action sociale, médecine de prévention, activités sportives portées par l'École, prix littéraire et activités de la Scène de recherche.

Association / activité	CVE*	École	Total
Subventions			
Subvention de projets			
Subvention de fonctionnement amicales des élèves (BDE)	55 000 €		55 000 €
Subvention de fonctionnement bureau des arts (BDA)			
Subvention de fonctionnement Gala			
Subvention de fonctionnement Sens de l'art			
Autres dépenses :			
formation, prévention et participation au renforcement de la sécurité des événements de la vie étudiante	5 000 €	20 800 €	25 800 €
Total	60 000 €	20 000 €	80 800 €

* étude des projets par la commission de la vie étudiante (CVE) et proposition de montant accordé

II/ Adhésions

Institutions	Tarif TTC *	Ventilation							
		Mutualisé	SATIE	LMPS	LURPA	CB	DER GM	DER GCE	FoCo
Fondation Mathématique Jacques Hadamard (FMJH)	20 000 €	100%							
GIP Villebon Charpak	15 000 €	100%							
IncubAlliance	8 400 €	100%							
System@tic Paris-Région	6 000 €	100%							
Cap Digital Paris-Région	4 800 €	100%							
ASTech Paris Région	3 402 €		50%	50%					
Ter@tec (Pôle européen de compétence en simulation numérique haute performance)	2 000 €					100%			
Association GAIA-X Foundation	3 000 €					100%			
Institut Français de BioFabrication (CellSpace)	1 000 €	100%							
Conférence des Présidents d'Université (CPU)	15 000 €	100%							
Conférence des Grandes Ecoles (CGE)	3 600 €	100%							
European University Association (EUA)	4 665 €	100%							
Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)	2 400 €	100%							
Campus France	2 706 €	100%							
Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains (MICEFA)	3 150 €	100%							
Science Accueil	7 000 €	100%							
Agence de Modernisation des Universités et Etablissements (AMUE)	10 418 €	100%							
Association Cocktail	180 117 €	100%							
Réseau informatique Paris-Saclay	30 900 €	100%							
Association des directeurs généraux des services	400 €	100%							
Heads of University Management & Administration Network in Europe (HUMANE)	450 €	100%							
Association des directeurs financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur	100 €	100%							
Association DRH SUP	250 €	100%							
Association des responsables de communication de l'enseignement supérieur (ARCES)	250 €	100%							
Association française des fundraisers	198 €	100%							
Réseau des affaires juridiques de l'ESRI (JURISUP)	600 €	100%							
Fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur (FNCAS)	219 €	100%							
Réseau Curie (Valorisation de la recherche et transfert de technologies)	840 €	100%							
Association CAP ANR (Conseils et Appuis aux Appels à projets Nationaux de Recherche)	200 €	100%							
Agence pour la protection des programmes (APP)	996 €	100%							
Conférence permanente des chargé(es) de mission Egalité Diversité (CPED)	500 €	100%							
Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur (CIRSES)	450 €	100%							

Institutions	Tarif TTC *	Ventilation							
		Mutualisé	SATIE	LMPS	LURPA	CB	DER GM	DER GCE	FoCo
Comité des Services informatique de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSIESR)	1 000 €	100%							
Club des Utilisateurs de Micro-ordinateurs dans l'Education	150 €	100%							
Association Nationale des Services TICE et Audiovisuels de l'enseignement supérieur (ANSTIA)	370 €	100%							
Comité des usages mutualisés du numérique pour l'enseignement (CUME)	250 €	100%							
Réseau Transversale des Réseaux Arts-Sciences (TRAS)	1 000 €	100%							
Réseau national des arts hybrides et cultures numériques (HACNUM)	500 €	100%							
Association SIGEM	110 €	100%							
Association Femmes et Sciences	500 €	100%							
Société française de physique (SFP) - Olympiades de physique	700 €	100%							
Association Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue (CDSUFC)	1 200 €								100%
Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFGC)	200 €								100%
Institut pour la recherche appliquée et l'expérimentation en génie civil - IREX	360 €			100%					
Association pour la promotion de l'enseignement de la construction en acier (APK)	300 €							100%	
Alert (Alliance of Laboratories in Europe for Research and Technology) Geomaterials	400 €			100%					
Association française de génie parasismique	210 €			100%					
Fondation franco-norvégienne pour la recherche scientifique et technique	600 €			100%					
Association française de génie civil (AFGC)	760 €			100%					
Groupement francophone des utilisateurs de CATIA (GFUC)	250 €						100%		
Training for Coordinate Metrology (CM TRAIN)	515 €				100%				
Association Usinage Très Grande Vitesse (AUTGV)	190 €				100%				
ESUP	2 500 €	100%							
Total	341 076 €	327 689 €	1 701 €	4 031 €	705 €	5 000 €	250 €	300 €	1 400 €

* : tarifs donnés à titre indicatif

III/ Tarifs de la formation

III.1/ Formation initiale⁹

■ Diplôme de l'ENS Paris-Saclay

- ☐ **public** : normaliens élèves et normaliens étudiants ;
- ☐ **droits d'inscription** : 359 € avec exonération de droit dans le cas suivants :
 - **exonération totale** pour les boursiers sur critères sociaux et les normaliens étudiants en mobilité internationale entrante dans le cadre d'un accord de partenariat prévoyant des modalités d'exonération ;
 - **exonération partielle** pour les normaliens qui, dans le cadre de la scolarité à l'École, doivent obligatoirement s'inscrire à deux diplômes nationaux, ou à une formation de l'ENS Paris-Saclay et à un diplôme national. Le montant de l'exonération est celui des droits d'inscription au diplôme national au taux réduit en vigueur si les deux inscriptions aux diplômes nationaux sont effectuées dans le même établissement, sinon le montant de l'exonération est celui au taux plein ;
 - **exonération à hauteur de 50%** lors d'une année de césure (droits d'inscription : 180 €) ;peuvent être exonérés, sur demande et après avis de la commission d'exonération :
 - les normaliens étudiants ne remplissant pas les conditions de nationalité pour être éligibles aux bourses sur critères sociaux ;
 - tout normalien faisant face à une situation exceptionnelle.

■ Diplôme « Année de recherche thématique »

- ☐ **public** : normaliens élèves, normaliens étudiants et étudiants ;
- ☐ **droits d'inscription** : montant des droits d'inscription au diplôme national de master (taux plein) avec exonération totale pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ;
- ☐ **frais de formation** : 1 500 €, avec exonération dans les cas suivants :
 - **exonération totale** pour les normaliens et les étudiants inscrits l'année précédente à l'Université Paris-Saclay ou dans un des établissements de l'Université Paris-Saclay, et pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ;
 - **exonération à hauteur de 50%** pour les étudiants des établissements partenaires de l'ENS Paris-Saclay.

⁹ En cas de démission après le début de l'année universitaire, les droits d'inscription et les frais de formation sont acquis à l'établissement.

■ Formation en Économie (niveau 3^e année de licence)

- ☐ **public** : normaliens élèves et normaliens étudiants ;
- ☐ **droits d'inscription** : montant des droits d'inscription au diplôme national de licence (taux normal) avec exonération totale pour les boursiers sur critères sociaux.

■ Préparation à l'agrégation (niveau master)

- ☐ **public** : titulaires d'un M2 FESup (Formation à l'enseignement supérieur) de l'Université Paris-Saclay ;
- ☐ **droits d'inscription** : montant des droits d'inscription au diplôme national de master (taux plein).

III.2/ Formation continue

III.2.1/ Formation continue avec intégration en formation initiale¹⁰

■ Diplôme « Année de recherche thématique »

- ☐ **droits d'inscription** : montant des droits d'inscription au diplôme national de master (taux plein) ;
- ☐ **frais de formation** : 4 500 € avec exonération à hauteur de 40% pour les stagiaires prenant en charge l'intégralité de leur formation.

■ Master

- ☐ droits d'inscription (diplôme national de master) et frais de formation :
 - **1^{re} année de master** : 3 500 € avec exonération à hauteur de 50% pour les personnels du MEN ou du MESR titulaires ou contractuels à temps plein l'année précédente ;
 - **2^e année de master FESup** (Formation à l'enseignement supérieur) : 6 500 € avec exonération à hauteur de 50% pour les personnels du MEN ou du MESR titulaires ou contractuels à temps plein l'année précédente, et à hauteur de 80% pour les ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) ou docteurs l'année précédente ;
 - **2^e année de master autre que FESup** : 4 500 € avec exonération à hauteur de 50% pour les personnels du MEN ou du MESR titulaires ou contractuels à temps plein l'année précédente.

■ Éléments de formation de master, du diplôme de l'ENS Paris-Saclay et des Années de recherche thématique à la carte :

- ☐ **frais de formation** : 60 € par heure de formation avec exonération dans le cas suivants :
 - **exonération à hauteur de 50%** pour les heures au-delà de 50 et plafond correspondant au prix total de la formation ;
 - **exonération de 50%** sur l'ensemble du devis pour les stagiaires prenant en charge l'intégralité de leur formation.

¹⁰ En cas de démission après le début de l'année universitaire, les droits d'inscription sont acquis à l'établissement et les frais de formation dus au *prorata temporis*.

III.2.2/ Formation continue avec groupes spécifiques

Intitulé	Public	Nombre d'heures	Tarif	Tarif Heure-stagiaire
Anglais scientifique	Individuel (sans prise en charge)	20 heures	900 €	Formations courtes non modulaires
	Salarié (Plan de développement des compétences)		1 100 €	
Anglais scientifique - en intra (groupe de 8 max)	Commanditaire public ou privé	20 heures	5 600 €	
Méthodes d'amplification et de détection des acides nucléiques	Commanditaire public ou privé	14 heures	1 260 €	
Simulation dynamique des systèmes multicorps	Commanditaire public ou privé	30 heures	2 550 €	
L'enseignement par les TP « Systèmes »	Commanditaire public ou privé	12 heures	1 200 €	
Dimensionnement en mécanique	Commanditaire public ou privé	30 heures	1 500 €	
Bases de CATIA v5	Commanditaire public ou privé	24 heures	1 200 €	
Éléments finis sous CATIA v5	Commanditaire public ou privé	48 heures	4 080 €	
Prototypage rapide, moulage à la cire perdue	Commanditaire public ou privé	14 heures	1 260 €	
Initiation à la CFAO et à l'usinage sur MOCN	Commanditaire public ou privé	7 heures	630 €	
Machines électriques non conventionnelles	Commanditaire public ou privé	24 heures	2 160 €	
Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG, sur 2 ans) - niveau 7	Individuel (sans prise en charge)	900 heures ou modules à la carte	8 235 €	9,15 € heure-stagiaire
	Individuel en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences		13 500 €	15 € heure-stagiaire
	Individuel en contrat de professionnalisation			entre 11 € et 15 € heure-stagiaire (selon prise en charge OPCO)
Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG, sur 2 ans) - niveau 6	Individuel (sans prise en charge)	900 heures ou modules à la carte	6 750 €	7,5 € heure-stagiaire
	Individuel en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences		13 500 €	15 € heure-stagiaire
	Individuel en contrat de professionnalisation			entre 9,15 € et 12 € heure-stagiaire (selon prise en charge OPCO)

III.2.3/ Autres

- ❑ Étude d'un dossier de demande de validation des études, des acquis personnels et professionnels (VAPP) : 250 €.
- ❑ Intervention d'audit, de conseil, d'ingénierie, d'expertise et d'étude : 1 600 € la journée d'intervention.

IV/ Billetterie de la Scène de recherche

■ Saison 2022-2023

Tarif	A	- plein tarif
	B	- résidents de la communauté d'agglomération Paris-Saclay
		- jusqu'à 26 ans ($\leq$)
		- au-delà de 65 ans ($\geq$)
	C	- personnels de l'ENS Paris-Saclay, l'Université Paris-Saclay CentraleSupélec, IOGS, AgroParis Tech, UVSQ et UEVE et personnels hébergés (carte)
		- étudiants (carte)
		- moins de 18 ans ($\leq$)
		- intermittents du spectacle
		- demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux
		- détenteurs d'une carte d'invalidité
		- groupes de 10 et plus
	D	- jusqu'à 12 ans ($\leq$)
	E	- invités

* : sur justificatif (places achetées non remboursées)

Carte annuelle	Duo	1 place achetée, la 2 ^{de} place au tarif 4
	Trio	2 places achetées, la 3 ^e gratuite

Carte annuelle

Tarif TTC	Duo	Trio
A	25 €	15 €
B	15 €	10 €
C	10 €	5 €

Supplément navette (TTC)

Retour	5 €
Aller-retour	10 €

Tarifs individuels

Tarif TTC	Etape de recherche-crédation	Spectacle	Spectacle+	Festival	Pause gourmande	Rencontre gourmande	Impromptu	Atelier, Rencontre, Conférence
A	15 €	20 €	25 €	30 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
B	10 €	14 €	17 €	21 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
C	7 €	10 €	12 €	15 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
D	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €	10 €	5 €	gratuit
E	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

■ Saison 2023-2024

- plein tarif : 10 € TTC la représentation
- gratuit pour les étudiants (sur présentation d'une carte), les groupes scolaires du primaire et du secondaire (élèves et accompagnateurs)

V/ Autres tarifs

■ Location de salles pour des activités de formation

Libellé	Tarif TTC	
Salle de travaux pratiques, par tranche de 8 postes	heure	185 €
	journée	1 150 €
Salle informatique, par tranche de 8 postes	heure	100 €
	journée	630 €
Salle de travaux dirigés 24 places	heure	50 €
	journée	315 €

■ Colloques, écoles, forums

Libellé	Tarif HT* par participant	
Forum des stages du M2 MVA (Mathématiques, Vision, Apprentissage)	grand groupe	720 €
	PME / ETI	360 €
	start-up	120 €
	partenaire	gratuit
Colloque du GERAS (Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité)	académique	85 €
	étudiant, doctorant, retraité	60 €
	repas de gala	55 €
École Thématique sur les Incertitudes en Calcul Scientifique (ETICS)	Non académique	850 €
	académique	800 €
	étudiant	750 €

* TVA au taux en vigueur lors de la prestation

■ Revues Terrains et travaux

- n° 1 à 21 : 10€ l'unité
- à partir du n°22 : 18€ l'unité

■ Prestations

Libellé		Unité	Tarif HT*
Mesure de taille par diffusion dynamique de la lumière (DLS)	Université Paris-Saclay et établissements	heure	45 €
Mesure de taille par analyse du suivi individuel de particules (NTA)	de l'Université Paris-Saclay		
(cellule pour l'analyse non fournie)	académique	heure	60 €
	non académique	heure	120 €
Machine-outils à grande vitesse ou Machine à mesurer tridimensionnelle		journée	96 €
Tomographe		journée	800 €
Plateforme de fabrication additive Paris-Saclay (FAPS)	partenaire FAPS	heure	112 €
	académique	heure	244 €
	non académique	heure	507 €
Mésocentre Ruche - CPU	partenaire du mésocentre	heure et 10 cœurs	0,09 €
	académique	heure et 10 cœurs	0,14 €
	non académique	heure et 10 cœurs	0,23 €
Mésocentre Ruche - GPU	partenaire du mésocentre	heure et 10 cœurs	8,02 €
	académique	heure et 10 cœurs	12,03 €
	non académique	heure et 10 cœurs	20,05 €

* TVA au taux en vigueur lors de la prestation

■ Divers

Libellé	Tarif TTC
Badge : renouvellement	prix d'achat
Carte étudiant : renouvellement	prix d'achat

Projet de budget initial

BUDGET INITIAL 2023

Présenté par la présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

À Gif-sur-Yvette, le 9 décembre 2022

La présidente,

Nathalie CARRASCO